

État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire – juillet 2025

Juillet est plutôt bien arrosé en région Centre-Val de Loire sauf le sud du Berry qui a évité les orages et les passages pluvieux. Les cumuls de pluie importants sur le nord de la région ont soutenu l'écoulement des cours d'eau dans les bassins concernés qui demeurent dans les valeurs de saison. À contrario, des débits très bas sont enregistrés sur l'axe Loire-Allier ainsi qu'à l'amont des bassins au sud de la Loire. Les conditions climatiques du moment ont ralenti la baisse saisonnière des niveaux des nappes, voire, entraîné localement une remontée de ceux-ci. Les niveaux des nappes sont de saison ou plus élevés pour plus de deux tiers des stations et les niveaux faibles à très faibles ne concernent que 11 % des ouvrages.

Pluviométrie et état des sols le cumul moyen régional des précipitations de juillet totalise 71 mm et dépasse de 26 % la normale des mois de juillet. Les précipitations orageuses sont à l'origine des cumuls élevés et des excédents de pluie dans le Loiret (100 mm soit +71 %), en Eure-et-Loir (86 mm, +69 %), dans le Loir-et-Cher (77 mm, + 41 %) et en Indre-et-Loire (68 mm, +38 %) qui ont été plus arrosés que l'Indre (48 mm) et le Cher (50 mm) restés pour partie à l'écart des passages pluvieux et qui enregistrent de fait, des déficits moyens respectifs de -15 % et -22 %. L'humidité des sols de la région Centre-Val de Loire progresse notamment dans les trois départements bien arrosés du nord de la région mais la sécheresse des parties sud de l'Indre et du Cher se renforce notablement.

Écoulements des rivières : les forts cumuls de pluie associés aux précipitations orageuses qui sont tombées sur les deux tiers nord de la région ont favorisé, pour les bassins concernés, l'écoulement des cours d'eau. Ce sont un tiers de ceux-ci qui enregistrent aujourd'hui une hydraulité proche de celle de saison ou plus élevée. Ils relèvent, dans le versant de la Seine, des bassins de l'Essonne, de l'Eure et de l'Avre ainsi que celui du Loir sur le versant de la Loire. Dans le bassin du Loing, sur l'axe Loire-Allier et dans les bassins au sud de la Loire, ce sont les déficits qui dominent avec globalement un manque d'écoulement par rapport aux moyennes de saison compris entre 25 % et 60 %. Des débits déficitaires d'au moins 60 % sont recensés à Orléans et vers l'amont sur l'axe Loire-Allier, à l'amont du Cher, de la Creuse, de l'Indre ainsi que dans les bassins de l'Yèvre, de l'Auron et de la Vauvise. Les débits de base renvoient aux situations normales à humides que connaissent les bassins au nord de la Loire. S'y opposent celles au sud de la Loire plus marquées par la sécheresse notamment ceux de la Creuse de l'Indre, du Cher, de l'Auron et des affluents de la Sauldre. Cette situation de sécheresse prévaut également pour la Loire et l'Allier notamment depuis leur confluence et jusqu'à Orléans.

Niveaux des nappes : juillet avec des conditions climatiques contrastées et des cumuls de pluie importants hormis dans le Cher et l'Indre a connu une diminution de la baisse des niveaux voire localement des. Ce sont près de 23 % des piézomètres qui enregistrent une hausse de leur niveau et 6 % qui sont restés stables en juillet, la large majorité des ouvrages (71 %) restant cependant baissière. Les ouvrages haussiers relèvent principalement des nappes de la Craie et des Calcaires de Beauce et dans une moindre mesure de la nappe du Cénomani. Au final, plus des deux tiers des stations (68 %) affichent à minima un niveau de saison. Les niveaux faibles à très faibles, sous la quinquennale sèche, impliquent 11 % des stations. Ils se rapportent principalement aux nappes du Jurassique et du Cénomani. Par ailleurs, 69 % des stations du Jurassique moyen présentent des niveaux de saison ou supérieurs tandis que cette part est plus réduite (29 %) pour celles au Jurassique supérieur davantage affecté par les conditions climatiques du moment. L'état de la nappe du Cénomani reste la moins favorable avec près de 64 % des ouvrages présentant des niveaux sous la moyenne de saison. La situation des nappes de la Craie et des Calcaires de Beauce, avec respectivement, 90 % et 97 % des stations affichant des niveaux de saison ou plus élevés, demeure encore très favorable.

Restrictions des usages de l'eau : au 13 août, hormis le Loir-et-Cher dont l'intégralité du territoire est placée en vigilance, tous les départements de la région Centre-Val de Loire connaissent des mesures de limitation des usages de l'eau qui impliquent près de 38 % de la superficie du territoire régional. Les situations d'alerte concernent 10,3 % du territoire régional ; celles d'alerte renforcée 15,3 % et enfin celles de crise 11,9 %.

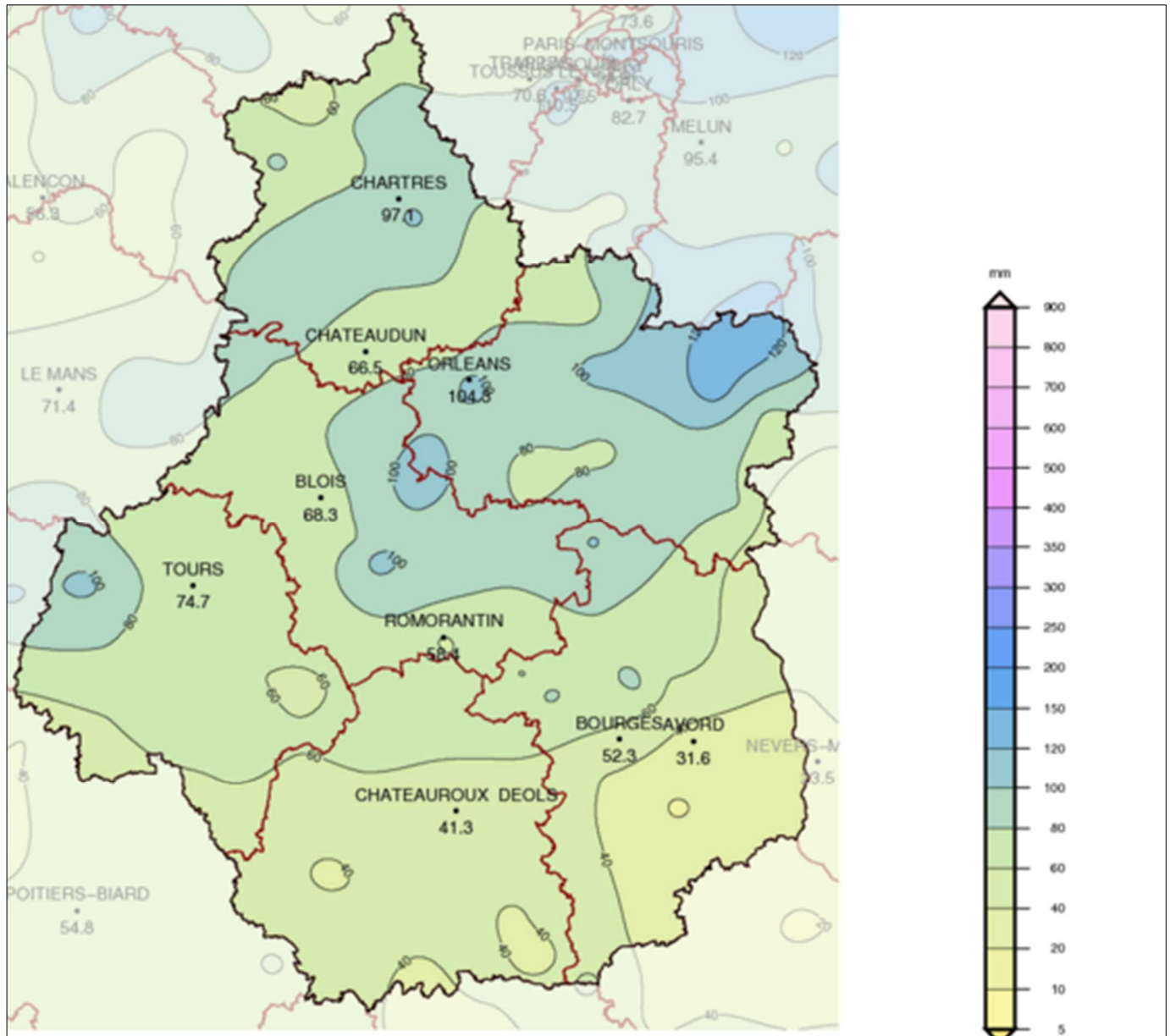
Pour en savoir plus, consultez le site <https://vigieau.gouv.fr/>

Le prochain bulletin de situation hydrologique paraîtra en semaine 37 de 2025

Le bilan météorologique de juillet 2025

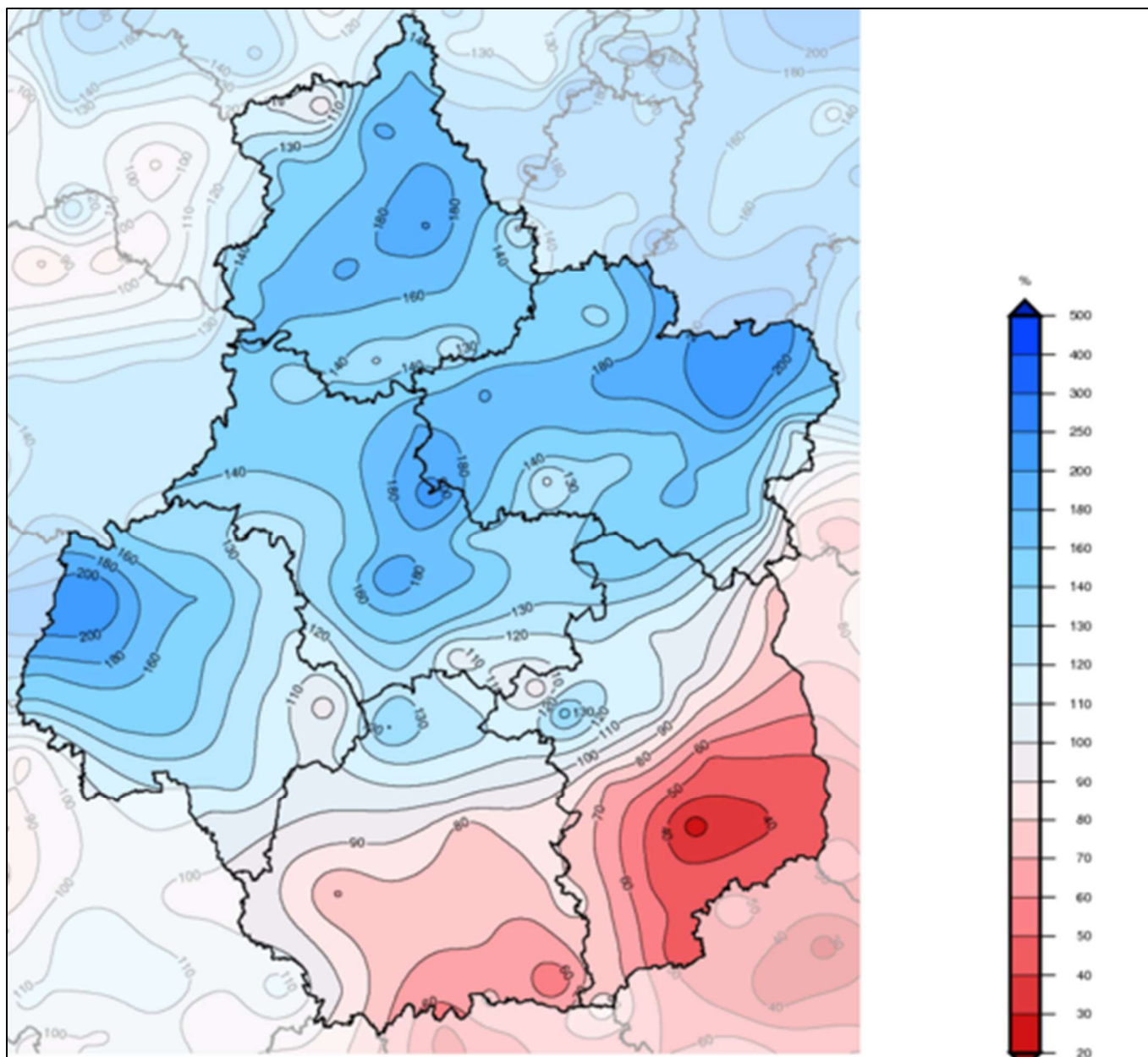
Les conditions anticycloniques ont alterné avec des dépressions d'ouest qui ont occasionné des précipitations orageuses responsables de cumuls de pluie variant fortement d'un secteur à l'autre. Ils diffèrent du simple au quintuple dans le Cher et l'on enregistre moins de 18 mm à Dun-sur-Auron et 100 mm à Brinon-sur-Saône, mais ils varient également de 46 mm à Laons à 153 mm à Houx (28). Les deux tiers-nord de la région sont plutôt bien arrosés avec des excédents valant deux fois la normale tandis que le sud de l'Indre et le sud-est du Cher restent à l'écart des pluies avec des déficits locaux de -60 % à -75 %. Le nombre de jours de pluie (> 1mm) varie de 7 à Bourges et Avord à 10 à Tours ainsi qu'à Chartres et 11 à Châteaudun et Amilly. Les passages pluvieux les plus actifs des 6 et 7 juillet puis du 19 au 24 sont responsables de forts cumuls et l'on compte 32 mm à Chartres le 20 juillet, 33 mm à Ferrières en Gâtinais le 23, 35 mm à Amilly le 24 et 28 mm à Orléans le 23 et plus de 30 mm le 24. Au bilan, le cumul mensuel régional de pluie totalise 71 mm, soit un excédent de 26 % pour une normale de 56 mm.

Cumul mensuel des précipitations pour la région Centre-Val de Loire en juillet 2025 - Météo-France



Les cumuls mensuels agrégés par département varient du simple au double. Ils indiquent que le Cher a reçu en moyenne 50 mm contre une normale de 64,1 mm soit un déficit de 22 %. En Eure-et-Loir, le cumul de 86 mm est supérieur à la normale (51 mm) de 69 %. Dans l'Indre, les 48 mm cumulés en moyenne valent 85 % de la normale (56,8 mm). En Indre-et-Loire, le cumul moyen s'établit à 68 mm pour une normale à 49,2 mm soit un excès de 38 %. Avec une lame d'eau moyenne de 77 mm pour une normale de 54,9 mm, le Loir-et-Cher est excédentaire de 41 %. Dans le Loiret, le cumul moyen atteint près de 100 mm ce qui dépasse la normale (58 mm) de 71 %.

La carte ci-dessous du rapport à la moyenne mensuelle de référence des cumuls de pluie de juin renseigne des écarts à la normale des cumuls mensuels de pluie. Elle est indicatrice des excédents élevés, jusqu'à 230 % de la normale dans le Gâtinais et qui touchent la majeure partie du nord de la région. Elle illustre le fort déficit pluviométrique sur le sud du Cher, qui atteint -70 % de la normale aux alentours de Dun-sur-Auron et celui plus modéré du sud de l'Indre où il ne dépasse que localement les -40 %.

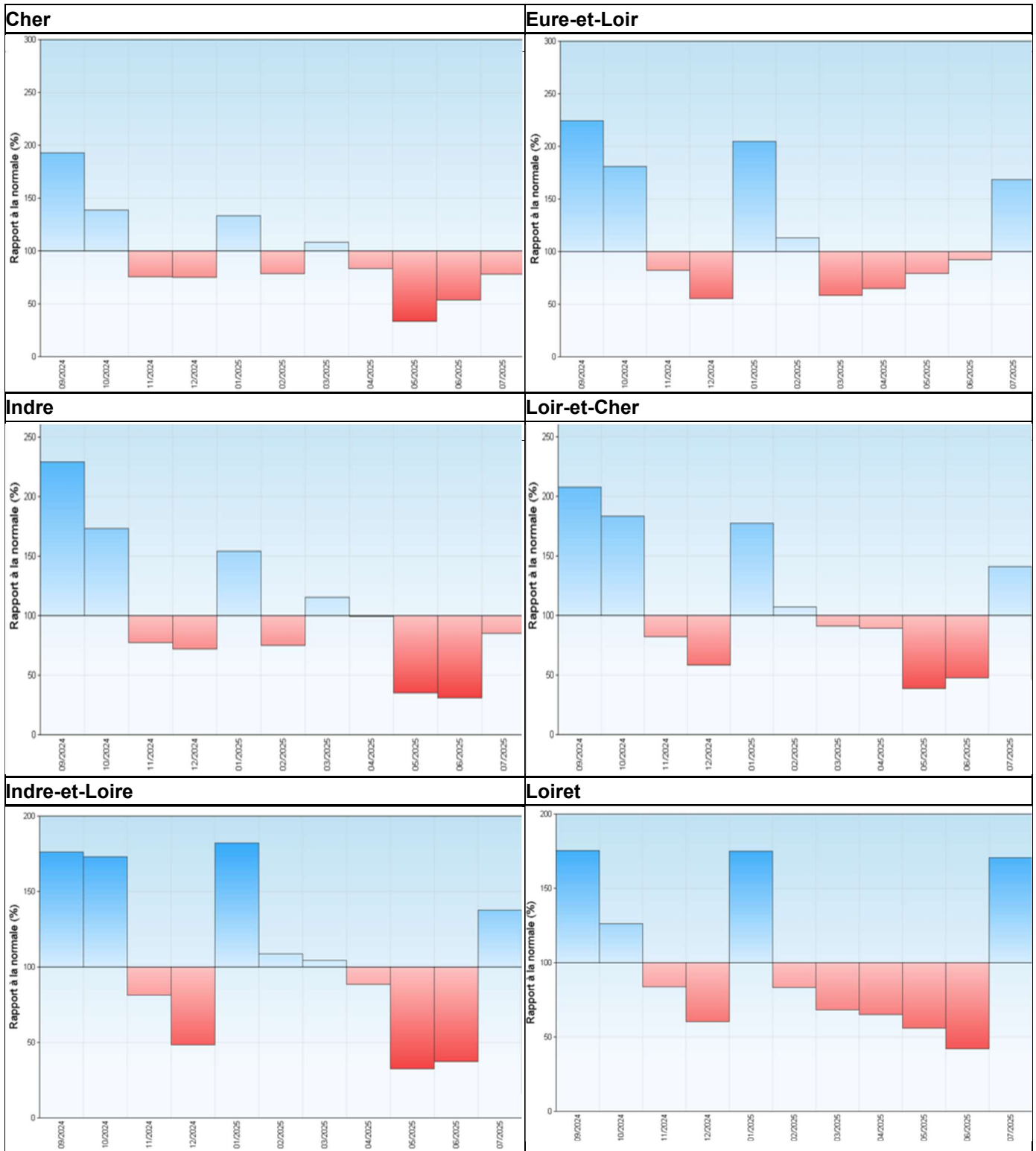


Les graphiques ci-après indiquent le rapport à la normale des cumuls mensuels régional et départementaux de précipitations depuis le 1er septembre 2024 (début de l'année hydrologique). Ils traduisent les déficits et excédents enregistrés mois par mois par rapport à la moyenne de référence de la période 1991-2020. En juillet, la région Centre-Val de Loire renoue avec des excédents vis à vis de la normale (+26 %) après les mois de mai et juin marqués par de forts déficits. Ce cumul masque, cependant, la diversité des situations départementales avec de forts excédents dans le Loiret (+71 %) et en Eure-et-Loir (+69 %) qui contrastent avec le déficit notable du Cher (-22 %).

Rapport à la normale (%) des cumuls mensuels de la région Centre-Val de Loire depuis septembre 2024 (MF)



Rapport à la normale (%) 1991-2020 des cumuls mensuels de pluie par département depuis septembre 2024

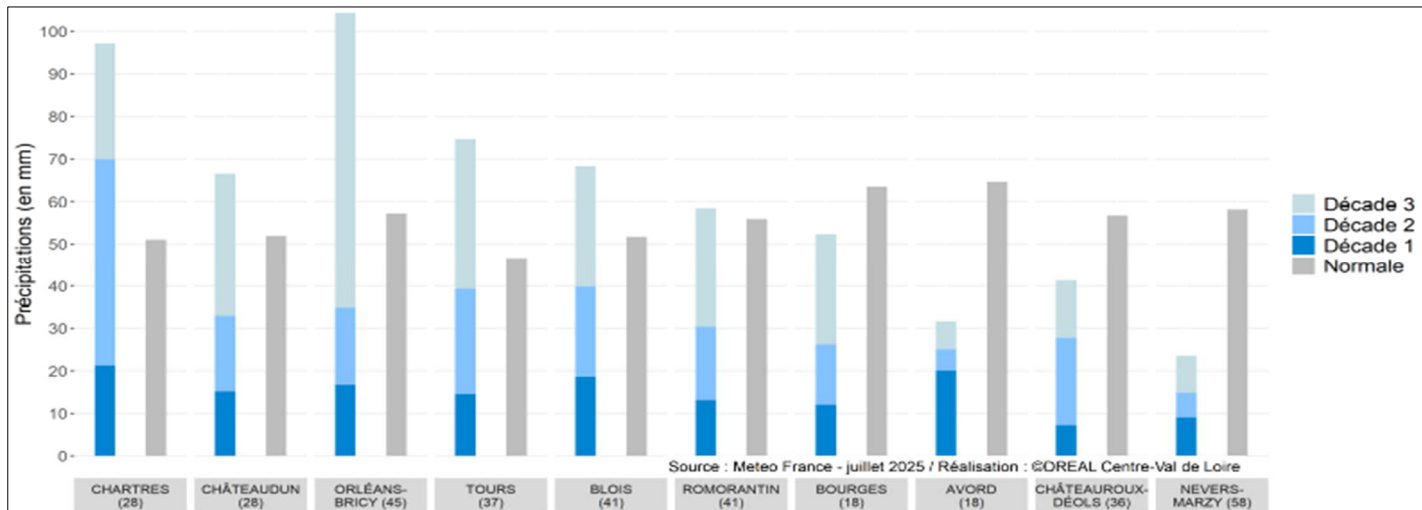


Source : Météo-France

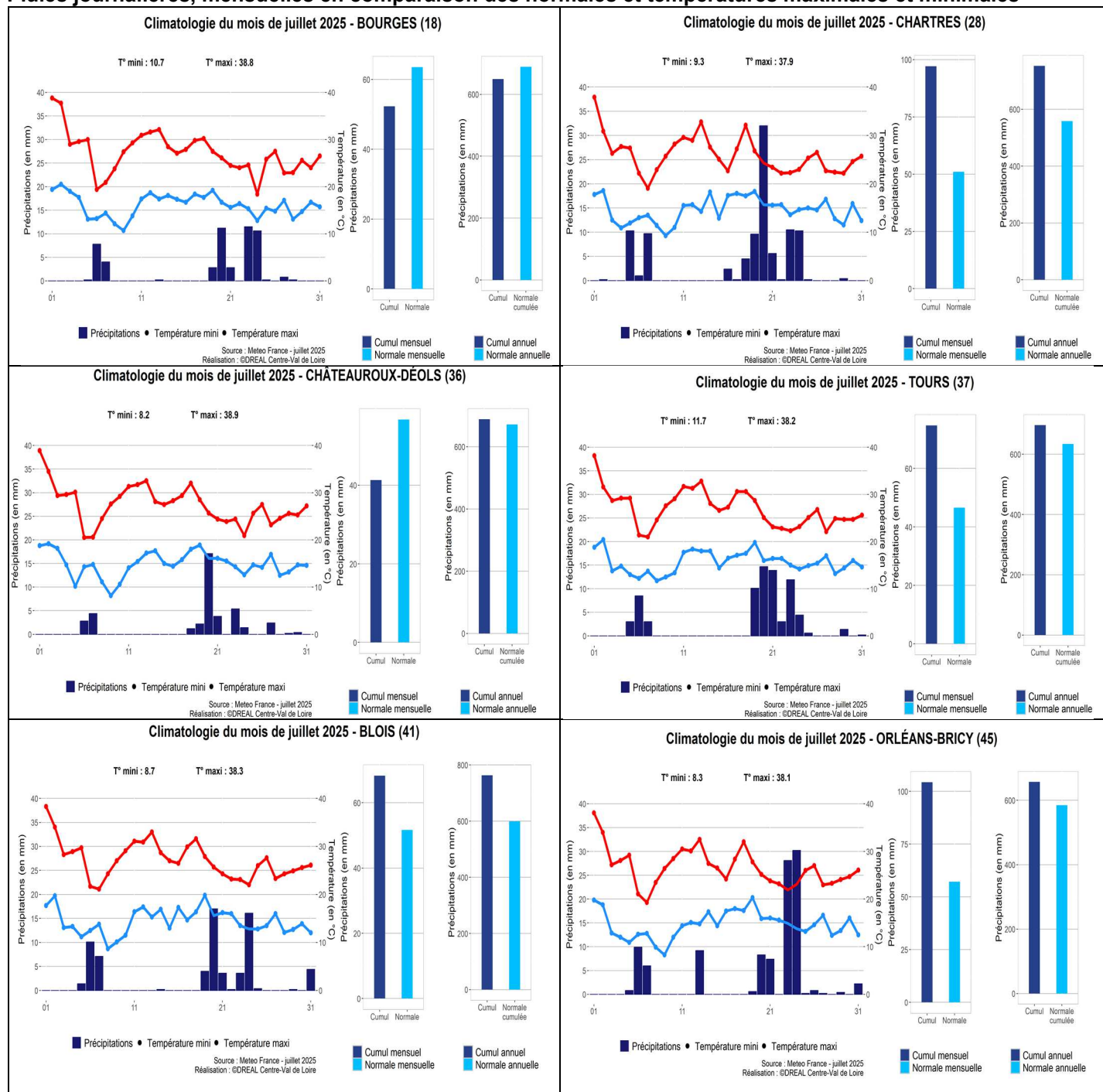
Le graphique ci-après présente, à titre comparatif, les cumuls mensuels de précipitation recueillis dans les principales stations de la région pour le mois écoulé ainsi que leurs rapports aux normales du mois. Figurent également les graphiques relatifs aux pluies journalières et mensuelles en comparaison des normales ainsi que les températures maximales et minimales quotidiennes pour six stations de la région.

Les cumuls mensuels de pluie recueillis en juillet dans les principales villes de la région sont, pour ses parties nord et centrale, au-dessus des normales du mois avec des excédents remarquables à Chartres (+90 % avec 97 mm), Orléans (+82 %, 104 mm) et Tours (+60 %, 75 mm). Ils sont plus réduits à Blois (+32 %, 68 mm), Châteaudun (+28 %, 67 mm) et Romorantin (+4 %, 58 mm). Les cumuls des villes du sud de la région sont déficitaires et l'on enregistre un manque de 18 % à Bourges (52 mm), de 27 % à Châteauroux (41 mm) et de 51 % à Avord (32 mm) vis à vis des valeurs de saison. Depuis le début de l'année hydrologique, les cumuls aux stations de Chartres, Châteaudun, Blois, Orléans et Tours sont excédentaires (de +10 % à +35 %) grâce aux quantités précipitées importantes de septembre, d'octobre, de janvier puis de ce mois de juillet. Ils sont un peu au-dessus des normales (de 2 à 3 %) à Romorantin et Châteauroux. Ils sont un peu en dessous à Bourges, Avord et Nevers (de -6 à -11 %).

Précipitations mensuelles de juillet 2025 regroupées par décade, et, comparaison aux normales du mois et à celles de l'année hydrologique pour six stations représentatives de la région Centre-Val de Loire

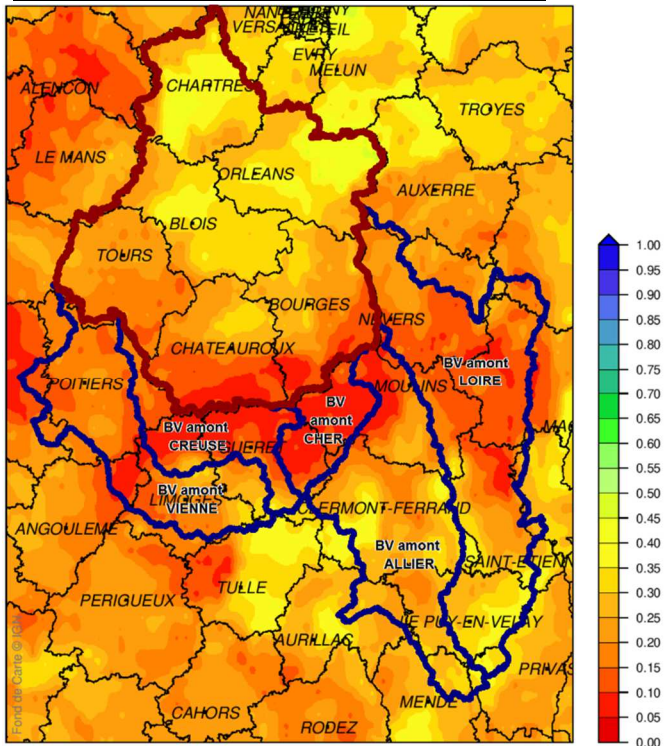


Pluies journalières, mensuelles en comparaison des normales et températures maximales et minimales



État d'humidité des sols

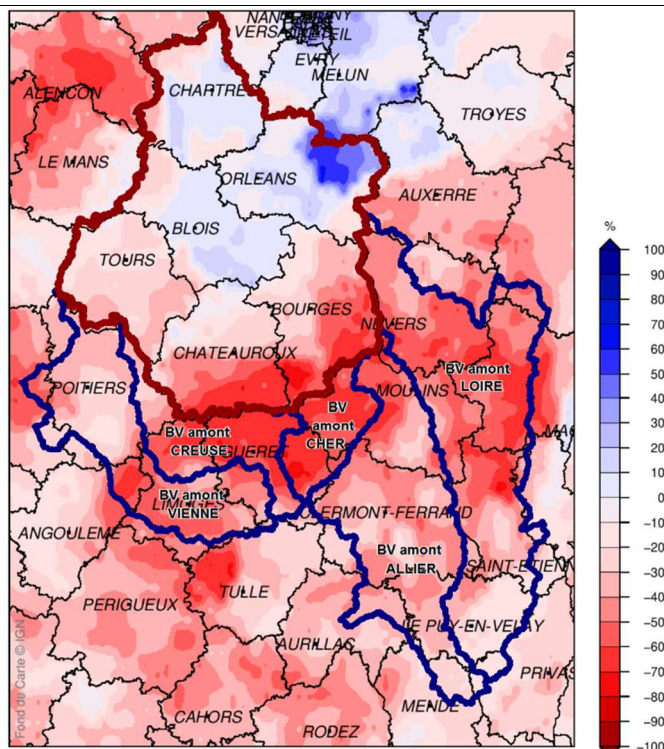
Indice d'humidité des sols au 1^{er} août 2025



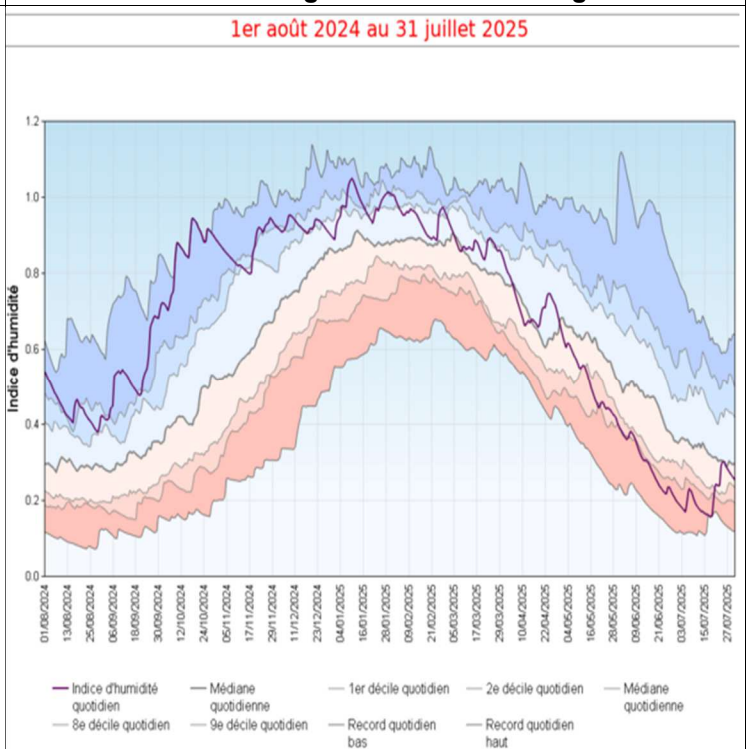
Au cours de juillet, les sols se sont humidifiés sur le nord du Centre-Val de Loire mais se sont asséchés, un peu plus, sur le bassin Loire amont, notamment, du nord du Limousin et du sud du Cher et de l'Indre à l'ouest du Puy-de-Dôme. Au 1^{er} août, les mesures de leur indice d'humidité évoluent, localement, entre des valeurs très basses autour de 0,05 indiquant une sécheresse accentuée (bassins amonts du Cher et de la Creuse, sud du Cher et de l'Indre) à 0,4 (Puy-en-Velay, Mont-Dore, Puy de Sancy, plateau de Millevaches) où les sols sont le plus souvent modérément secs. À l'exception des trois départements du nord du Centre-Val de Loire, les sols sont plus secs que la normale sur le reste du bassin avec des écarts allant de -10 % (secteur sud de Moulins, amont de la Loire, bassin du Lignon, bassin ouest de la Vienne) à -80 % (bassins amonts du Cher et de la Creuse).

En Centre-Val de Loire, l'humidité des sols progresse dans les départements bien arrosés, en Eure-et-Loir, en Loir-et-Cher et dans le Loiret et s'élève en moyenne à 0,35. C'est dans le sud de l'Indre-et-Loire et du Cher mais aussi, avec une intensité moindre, en Indre-et-Loire, que sont enregistrés les indices les plus bas qui varient de 0,05 à 0,15. À l'exception des trois départements du nord qui, pour leur majeure partie, affichent des valeurs excédentaires jusqu'à +80 % de la normale, les sols des trois départements du sud de la région présentent des conditions sèches ou très sèches avec des écarts à la moyenne de -10 % à -80 %.

Écart à la normale de l'indice d'humidité - 1^{er} août 2025



Évolution de l'indice régional d'humidité - région Centre



La carte de l'écart à la normale (ci-dessus, à gauche) indique que les sols de la majeure partie du bassin, à l'exception de sa partie nord où les excédents dominent, sont sous les normales du mois. Les déficits d'humidité sont particulièrement élevés (-50 % à -80 %) de l'est de la Vienne à la Saône-et-Loire et au nord du département de la Loire, ils sont plus modérés dans les bassins amonts de l'Allier et de la Loire ainsi que dans le bassin de la Vienne dans sa partie ouest avec des écarts de 0 à -40%.

L'indice régional d'humidité des sols, partant d'une valeur basse inférieure à 0,2 entre la courbe du minimum quotidien et celle du 1^{er} décile s'accroît en première décade pour baisser en fin de deuxième décade sous le minimum de saison. Il progresse à nouveau avec les pluies orageuses du 24 pour se positionner à la hauteur de la médiane quotidienne et ensuite fléchir en l'absence de pluies significatives. Il se situe en fin de juillet entre la médiane et le 2^e décile du moment à une valeur d'indice entre 0,2 et 0,3, plutôt basse pour la saison et renvoyant des sols modérément secs.

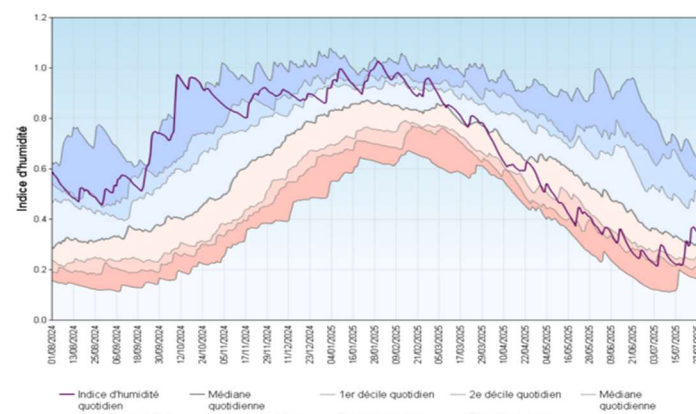
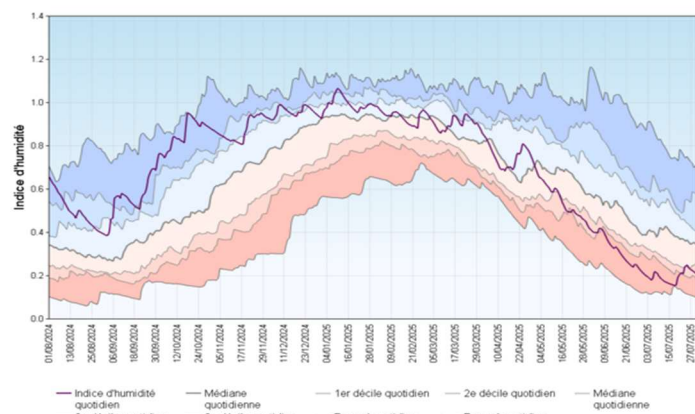
Évolution annuelle de l'indice d'humidité des sols par département de la région Centre-Val de Loire

Cher

Eure-et-Loir

1er août 2024 au 31 juillet 2025

1er août 2024 au 31 juillet 2025

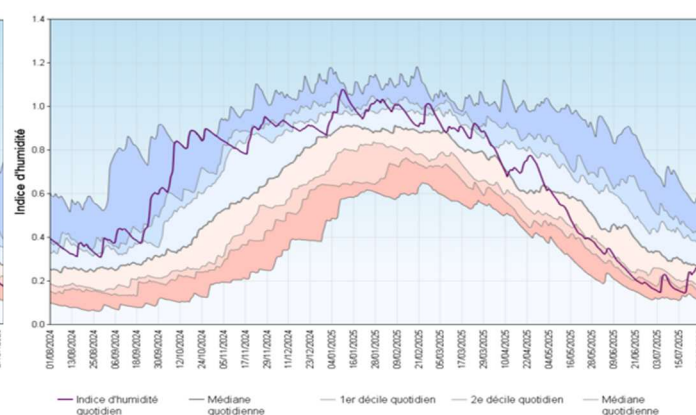
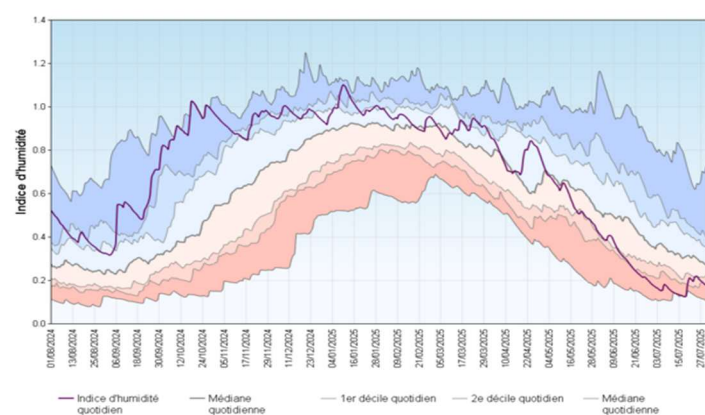


Indre

Indre-et-Loire

1er août 2024 au 31 juillet 2025

1er août 2024 au 31 juillet 2025

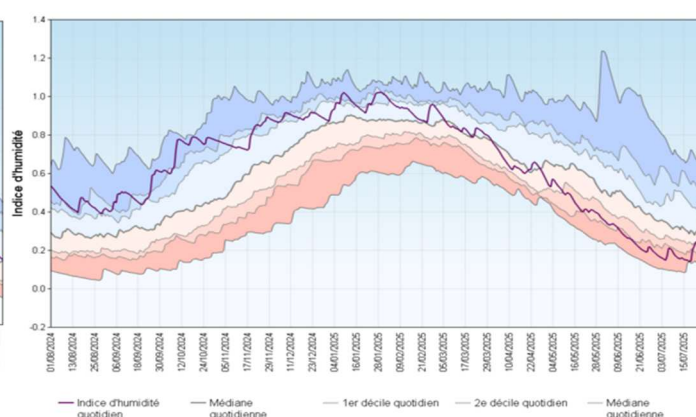
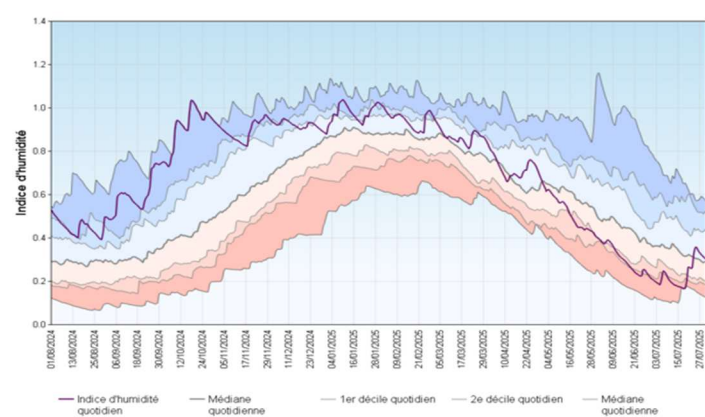


Loir-et-Cher

Loiret

1er août 2024 au 31 juillet 2025

1er août 2024 au 31 juillet 2025



Les indices du Cher et de l'Indre, positionnés en début de mois entre le record bas et le 1^{er} décile, et, malgré un léger sursaut lors des orages de début juillet, vont baisser jusqu'aux valeurs minimales de saison en fin de deuxième décennie. Les orages de la troisième décennie permettent à l'indice de s'élever à la hauteur du 2^e décile pour s'ajuster en fin de mois au niveau de la courbe du 1^{er} décile à la valeur de 0,2 qui correspond à des sols très secs. L'Indre-et-Loire connaît une évolution similaire, mais plus arrosée notamment du 19 au 23 juillet, voit les sols se réhumectés jusqu'aux valeurs moyennes en milieu de dernière décennie, puis, s'assécher à nouveau en fin de mois. L'humidité des sols de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret, avec un indice au niveau du 1^{er} décile début juillet ou en dessous (45), soit des sols secs pour la saison voire très secs (45), connaît le 17 juillet des valeurs minimales de saison (41 et 45) ou à hauteur du premier décile (28). Avec les pluies abondantes du 18 au 24, l'humidité des sols progresse fortement jusqu'à des valeurs vers le 25 juillet entre la médiane et le 8^{ème} décile et qui va doucement s'amenuiser, pour en fin de mois, demeurer au-dessus de la médiane (28, 45) ou à sa hauteur (28) caractérisant des sols un peu plus humides que la normale.

Infiltration efficace

Le tableau ci-dessous indique la part des pluies disponible pour l'infiltration et la recharge des nappes pour sept stations de la région. Pour ce mois de juillet, et de façon habituelle pour cette période de l'année, les conditions ne sont pas réunies pour permettre une infiltration efficace, les réserves superficielles et profondes du sol sont loin d'être saturées et ne peuvent dégager un surplus qui contribuerait à l'alimentation des nappes. Aussi, la contribution pour l'infiltration est nulle pour toutes les stations suivies. L'écart cumulé à la normale depuis le début de l'année hydrologique reste excédentaire. Toutes les stations enregistrent des excédents, de 9 % à Bourges et de 44 %, 46 % et 51 % respectivement pour Tours, Orléans et Châteauroux. Les cumuls depuis septembre approchent ou dépassent deux fois la normale à Blois, Châteaudun et Chartres avec des valeurs au-dessus des normales de 97 %, 113 % et 124 %, respectivement.

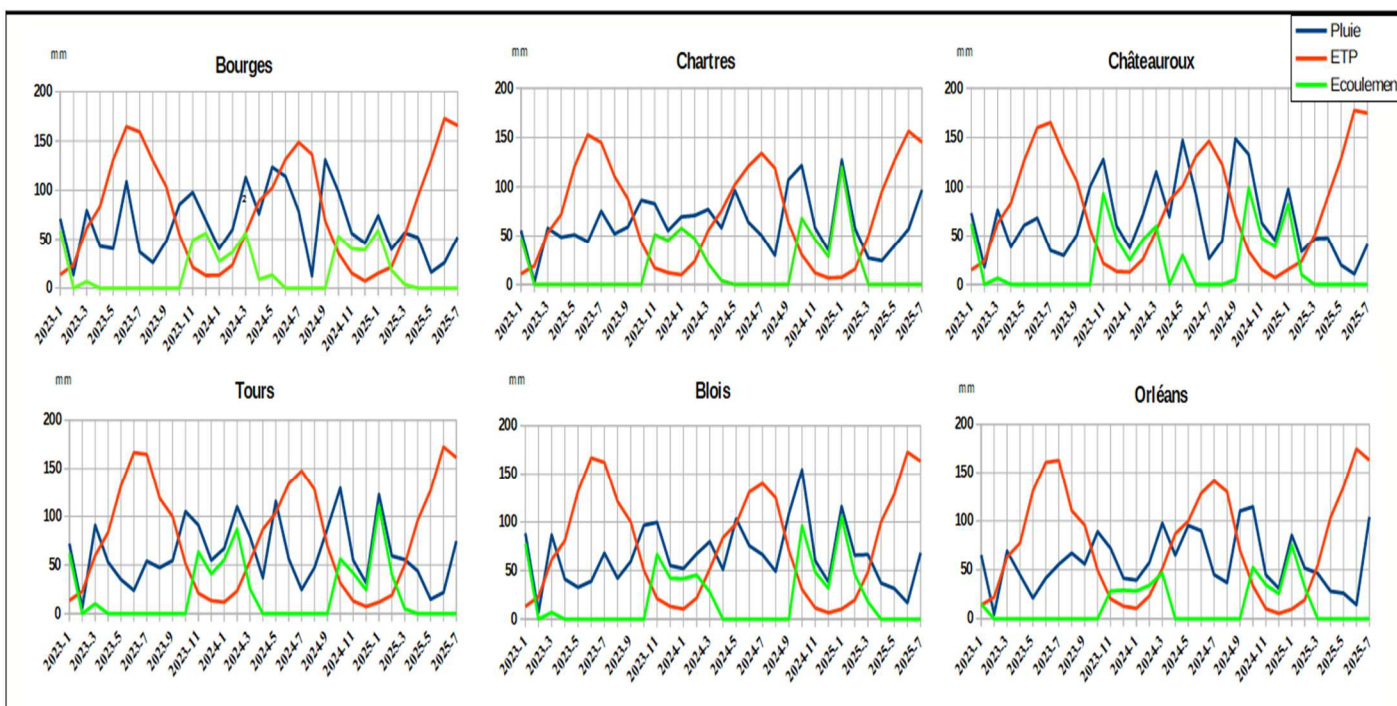
Pluies efficaces disponibles pour l'infiltration évapotranspiration potentielle (ETP) en juillet 2025.

Zone	Cumul mensuel mm	% normal	Cumul mm depuis septembre 2024	% normal cumulé depuis septembre 2024	Cumul ETP mm pour juillet 2025
BOURGES (18)	0	-	214.0	109 %	165.8
CHARTRES (28)	0	-	304.5	224 %	145.2
CHÂTEAUDUN (28)	0	-	304.8	213 %	163.1
CHÂTEAUROUX-DÉOLS (36)	0	-	283.1	151 %	174.7
TOURS (37)	0	-	278.7	144 %	161.5
BLOIS (41)	0	-	345.9	197 %	163.4
ORLÉANS-BRICY (45)	0	-	221.1	146 %	163.3

Avec un début de juillet caniculaire, un ensoleillement légèrement excédentaire (+4 % à +12 %), des températures moyennes supérieures à celles de saison de 0.2°C à 1.6°C ; malgré la succession de temps perturbés, les cumuls d'ETP sont élevés en juillet et dépassent les normales du mois de 3 mm (Chartres) à près de 20 mm (Châteauroux). L'écart est réduit aux stations de Chartres (+2 %), de Tours (+5 %), de Bourges (+7 %) et Châteaudun (+8 %). Les stations de Blois, Orléans et Châteauroux affichent les écarts à la normale plus importants qui varient de +10 % à 13 %.

Cumul mensuel de pluie, d'ETP et de l'écoulement en juillet 2025 pour 6 stations régionales

Les valeurs comparées des pluies et de l'écoulement (volume disponible pour l'infiltration une fois les réserves superficielles et profondes du sol saturées) pour les années hydrologiques 2022-2025 montrent une contribution à l'infiltration plus élevée en 2023-2024 et 2024-2025 que les années précédentes notamment avec des temporalités plus longues. Aux stations suivies, la contribution 2024/2025 est précoce du point de vue des pluies efficaces pour l'infiltration avec des valeurs d'intensité qui presque partout (sauf Bourges) avoisinent déjà ou dépassent les maxima enregistrés les années précédentes. Les valeurs nulles d'écoulement à partir d'avril marquent la fin de la période de recharge des nappes. Il est également enregistré, ces derniers mois, un accroissement rapide de l'intensité de l'évapotranspiration et les valeurs de juin comme de juillet 2025 dépassent en magnitude celle des dernières années mais sont équivalentes à celles connues en juillet 2022.

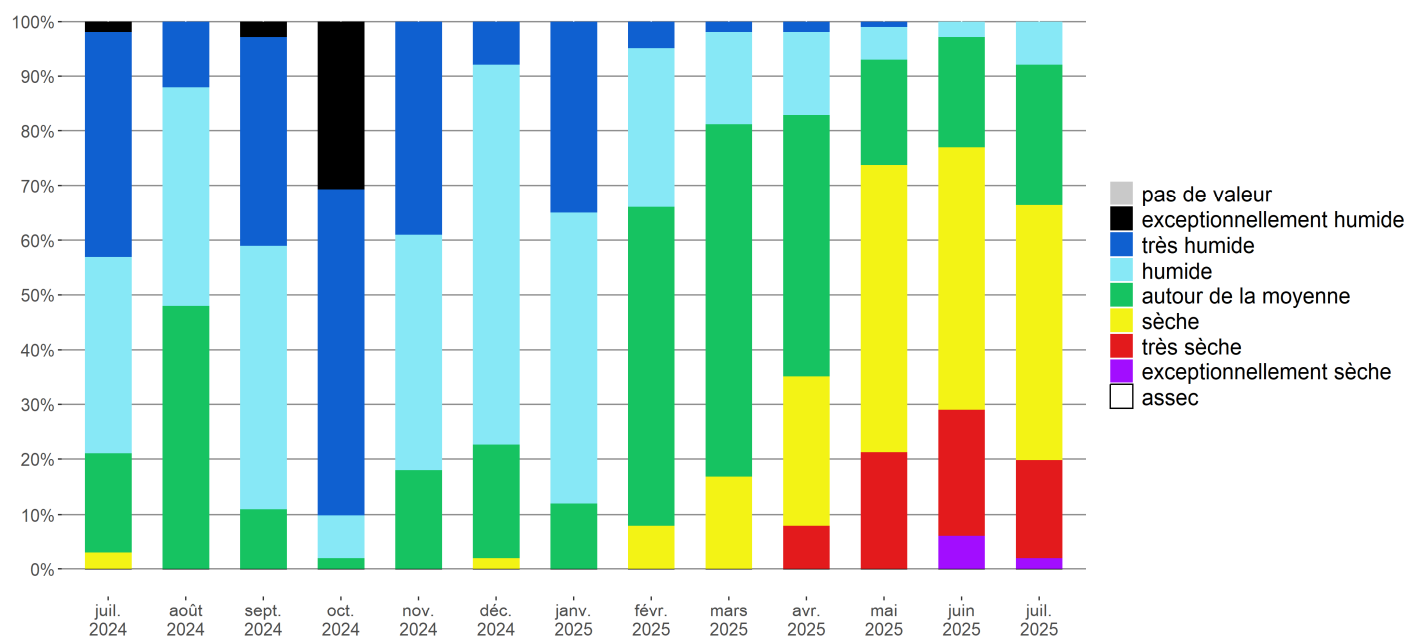


Débits des cours d'eau en région Centre-Val de Loire en juillet 2025

En juillet, les forts cumuls de pluie associés aux précipitations orageuses qui sont tombés sur les deux tiers nord de la région ont favorisé, pour les bassins concernés, l'écoulement des cours d'eau. Ce sont un tiers de ceux-ci qui enregistrent aujourd'hui une hydraullicité proche de celle de saison ou plus élevée. Ils relèvent, dans le versant de la Seine, des bassins de l'Essonne, de l'Eure et de l'Avre ainsi que celui du Loir sur le versant de la Loire. Dans le bassin du Loing, sur l'axe Loire-Allier et dans les bassins au sud de la Loire, ce sont les déficits qui dominent avec globalement un manque d'écoulement par rapport aux moyennes de saison compris entre 25 % et 60 %. Des débits très bas déficitaires d'au moins 60 % sont recensés à Orléans et vers l'amont sur l'axe Loire-Allier, à l'amont du Cher, de la Creuse, de l'Indre ainsi que dans les bassins de l'Yèvre, de l'Auron et de la Vauvise.

Les débits de base renvoient aux situations normales ou humides que connaissent les bassins au nord de la Loire. S'y opposent celles au sud de la Loire plus marquées par la sécheresse notamment ceux de la Creuse de l'Indre, du Cher, de l'Auron et des affluents de la Sauldre. Cette situation de sécheresse prévaut également pour la Loire et l'Allier notamment depuis leur confluence et jusqu'à Orléans.

Évolution de l'hydraullicité sur 13 mois



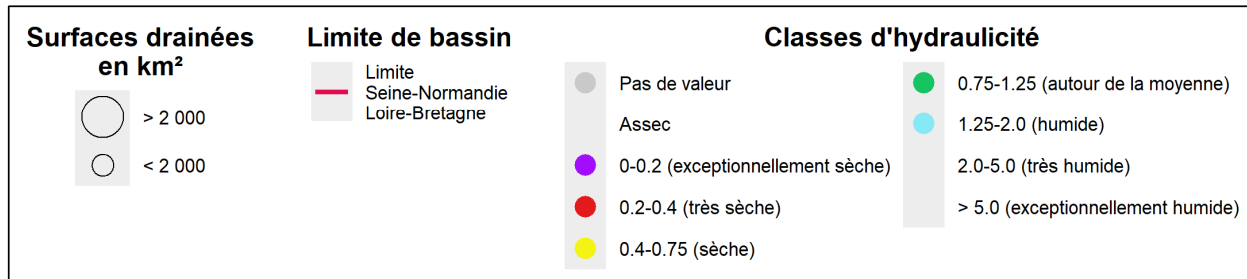
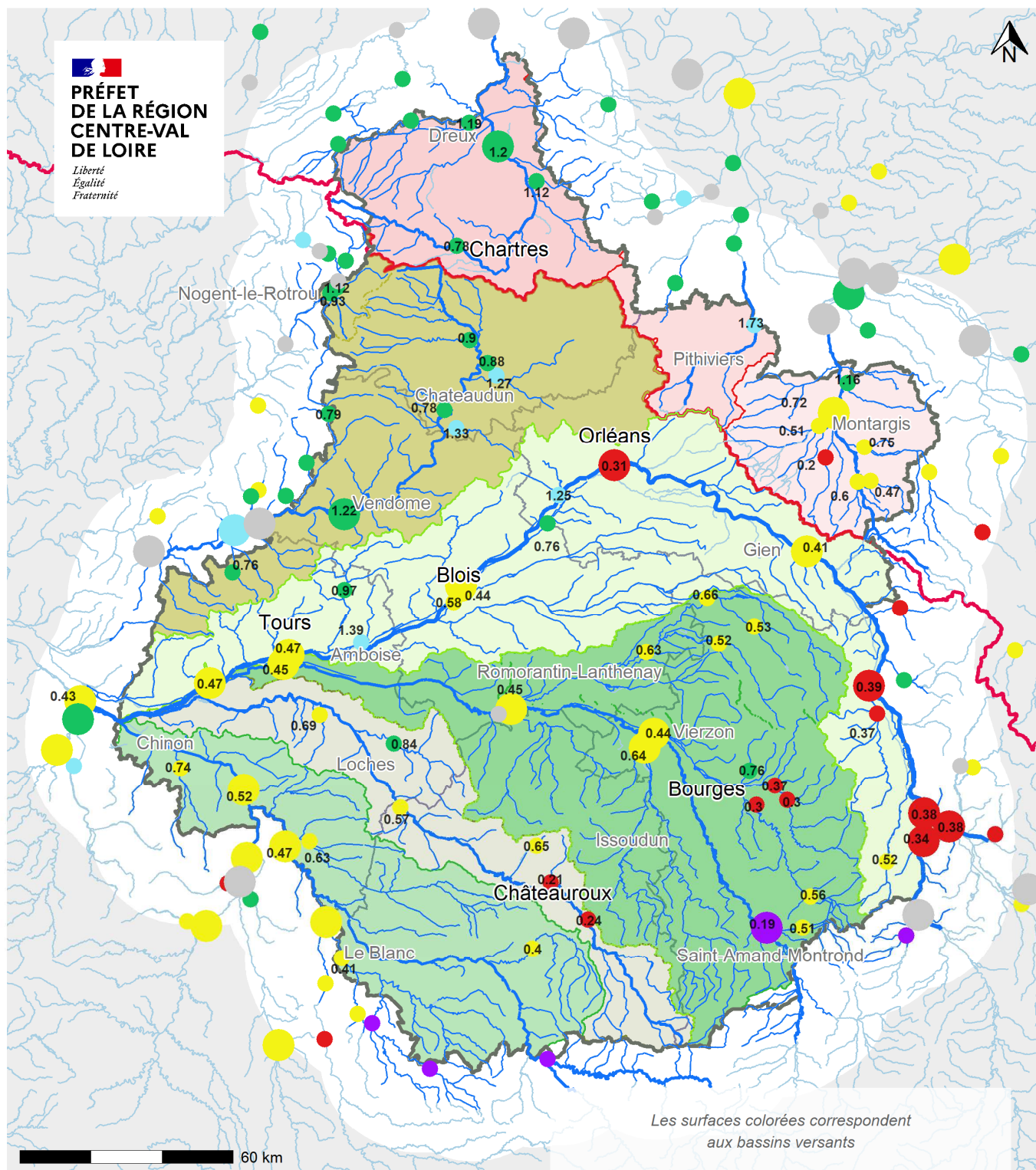
Source : Schapi - juillet 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Toutes les stations de la région Centre-Val de Loire, sauf Meusnes pour le Fouzon sont renseignées. Bien que l'hydraullicité de la majeure partie des cours d'eau ait augmenté en juillet 2025, elle reste pour les deux-tiers des stations sous les moyennes de saison. Dans le détail, sur les 66 stations disposant de valeurs d'hydraullicité, dix-sept (26 %) affichent des valeurs autour de la normale de juillet (ou dont le débit moyen mensuel s'écarte de plus ou moins 25 % de la normale du mois concerné). Cinq stations (soit 8 % d'entre elles) présentent une hydraullicité dépassant 1,25 à 2 fois la normale, elles renvoient toutes aux cours d'eau issus de la nappe de la Beauce : l'Essonne à Boulancourt, la Conie à Conie-Molitard, la Cisse à Nazelles, l'Aigre à Romilly et les Mauves à Meung. Trente et une stations (47 %) affichent un écoulement moyen qui est sous les normales d'au moins -25 % et jusqu'à -60 % et douze (18 %) voient leur déficit d'écoulement dépasser 60 % et atteindre pour certaines près de 80% (le Puiseaux à St Hilaire). Un seul cours d'eau (le Cher à St Amand-Montrond) connaît une hydraullicité qualifiée d'exceptionnellement sèche avec des écoulements mensuels inférieurs de 80 % à ceux de la moyenne du mois.

Les deux cartes qui suivent illustrent les débits des cours d'eau en juillet 2025. Elles représentent, pour l'une, l'hydraullicité, soit le rapport des débits du mois considéré à la moyenne interannuelle des débits de ce mois, et pour l'autre, la fréquence de retour des VCN3, débits minimums sur trois jours consécutifs du mois concerné. La fréquence de retour renvoie à la probabilité qu'ont ces débits minimums de se reproduire chaque année pour le même mois.

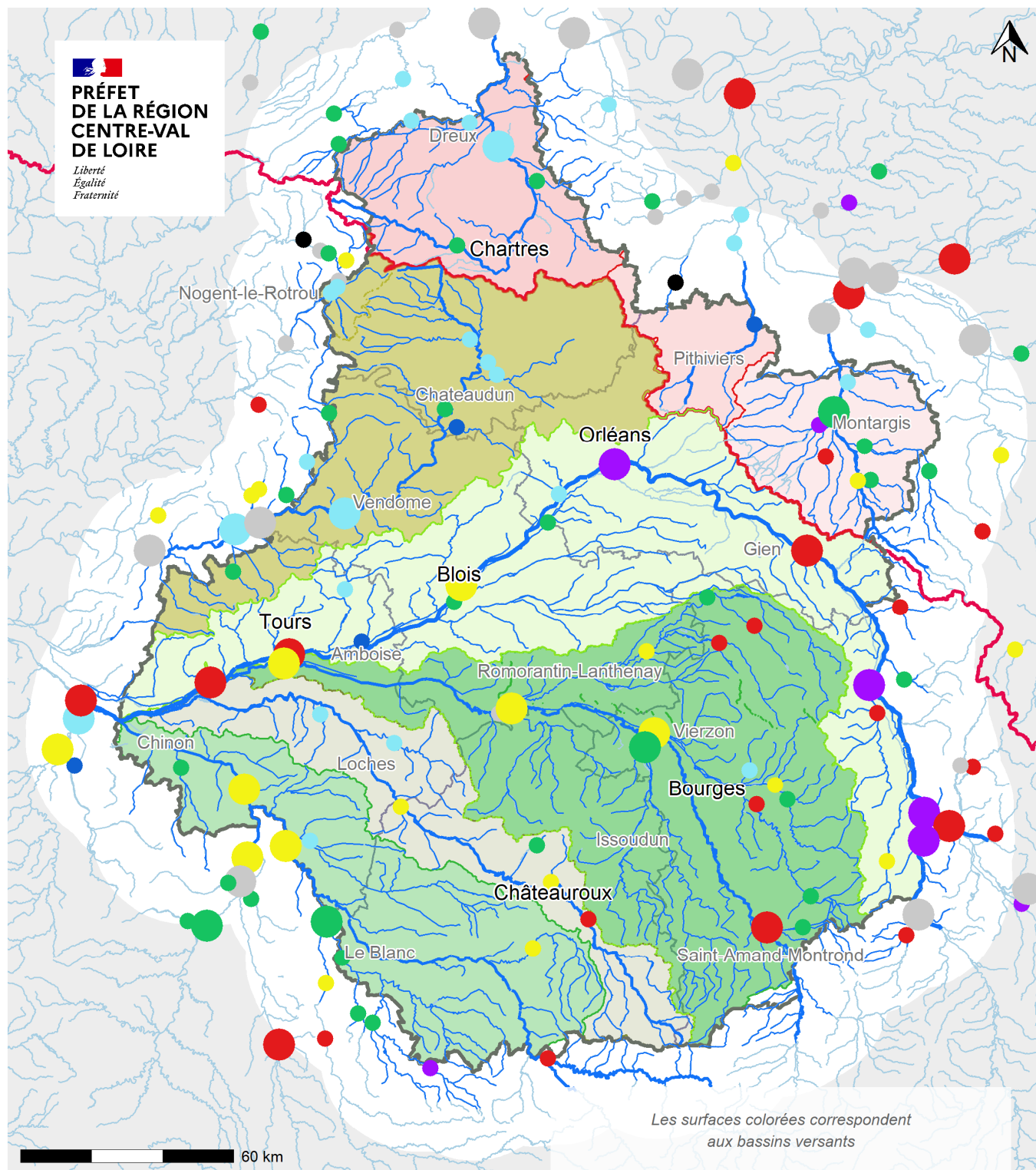
Pour accéder à d'autres données hydrologiques veuillez cliquer sur le lien [Carte des hydraullicité](#)

Hydraullicité du mois de juillet 2025

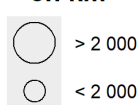


Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - juillet 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

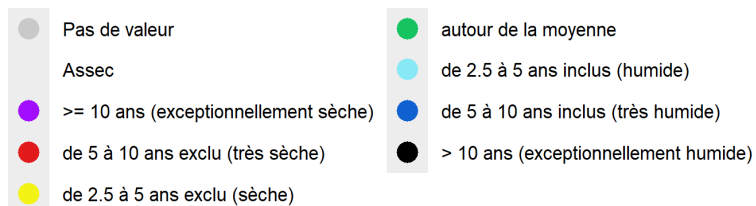
Fréquence de retour du VCN3 du mois de juillet 2025



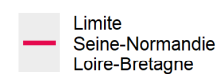
Surfaces drainées en km²



Fréquence de retour du VCN3



Limite de bassin



Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - juillet 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Versant Seine

Les valeurs d'hydraulicité dans les bassins du versant Seine sont très contrastées. Ils sont réduits dans le bassin du Loing. Dans le bassin de l'Essonne, ils sont élevés pour la période tandis qu'au sein de celui de l'Eure, ils demeurent dans les valeurs de saison à l'exception des affluents issus de la Beauce centrale qui connaissent des débits moyens mensuels plus élevés que la normale du mois.

Les débits de base témoignent de la situation plutôt humide de l'Eure, de l'Avre et de l'Essonne. Ils signalent les situations contrastées qui prévalent au sein du bassin du Loing dans lequel co-existent des situations de sécheresse exceptionnelle, des états secs et normaux mais également humides.

Dans le bassin de l'Eure et de l'Avre, les débits moyens mensuels des cours d'eau approchent les valeurs de saison. Le cours principal, à l'amont, à Ste-Lupercie, affiche un écoulement proche de la normale mais en deçà de 22 % tandis qu'à l'aval à Charpont il est au-delà de la normale de 20 %. Celui de son affluent, la Drouette, est un peu supérieur, de 12 %, à la moyenne des mois de juillet. Il en est de même pour l'Avre qui enregistre une hydraulicité dépassant la normale de 19 %.

Les débits minima à l'amont de l'Eure à Ste-Lupercie à l'instar de ceux de la Drouette sont normaux mais à tendance humide de fréquence biennale tandis qu'à l'aval à Charpont ils sont un peu plus élevés et sont indicateurs d'une situation humide de fréquence triennale. Les débits de base de l'Avre rappellent une situation humide qui est de fréquence quinquennale.

Dans le bassin du Loing, seuls les écoulements de la Cléry sont classés dans les valeurs de saison avec cependant un léger excédent de 16 % par rapport à la moyenne des mois de juillet. Les autres cours enregistrent tous des débits moyens mensuels inférieurs aux normales du mois. Sur la bordure occidentale du bassin, les affluents issus de la Beauce affichent les valeurs d'hydraulicité parmi les plus basses du bassin avec un déficit pour la Bezonde à Pannes qui s'élève à 49 % et qui se monte à 80 % pour le Puiseaux à St-Hilaire (rivière en quasi assec depuis la fin du mois de juillet). Le Loing, à l'amont à Montbouy, enregistre un déficit de 40 % en comparaison de la normale, déficit qui est plus réduit à l'aval à Chalette-sur-Loing où il vaut 38 %. Les affluents de rive droite du Loing, l'Aveyron à La Chapelle et l'Ouanne à Gy-les-Nonains, affichent des valeurs également sous les normales avec des déficits un peu plus atténués que le mois précédent, soit respectivement de -53 % et -24 %.

Les débits de base des affluents beaucerons renvoient à une situation exceptionnellement sèche de fréquence au-delà de la centennale en ce qui concerne la Bezonde et très sèche de fréquence quasi décennale pour le Puiseaux. Précisons que Le Puiseaux a été assec jusqu'au 23 juillet et les pluies de la dernière décade du mois ont permis une reprise de l'écoulement. Le Loing à l'amont à Montbouy connaît un état sec de d'occurrence triennale. Par contre, à l'aval, le Loing à Chalette enregistre des minima de saison à tendance sèche et de fréquence biennale. En rive droite du Loing, les débits de base de l'Aveyron et de l'Ouanne témoignent d'une situation de saison tandis que ceux de la Cléry soulignent une situation humide de fréquence entre la triennale et la quadriennale.

Dans le bassin de l'Essonne, la valeur de l'hydraulicité signale un écoulement fort excédant la normale de 73 %. Les débits minimaux confirment l'état très humide du bassin, de fréquence sexennale.

L'axe Loire – Allier

Au Bec d'Allier, les apports de l'Allier à Cuffy et ceux de la Loire à Nevers ne valent même pas la moitié de la moyenne du mois, ils affichent un déficit d'écoulement respectif de -66 % et de -62 %. A l'aval de la confluence Loire-Allier, toutes les valeurs d'hydraulicité aux stations sont sous la normale de juillet. À Givry, le déficit atteint -62 %, à St-Satur, il s'élève à -61 %, à Gien, il est de -59 % et à Orléans de -69 %. A Blois, le manque par rapport à la normale est de 56 %, à Tours il atteint 53 % comme à Langeais tandis qu'à Saumur, il se monte à 57 %.

Les débits de base de l'Allier à Cuffy indiquent une situation exceptionnellement sèche de fréquence vicennale tandis que les minima de la Loire à Nevers signalent une situation très sèche de probabilité d'occurrence qui est quinquennale. À l'aval, à Givry comme à Saint Satur, les valeurs des débits minimaux renvoient à un état exceptionnellement sec de la Loire, de fréquence décennale. Vers l'aval, l'intensité de la sécheresse hydrologique est moins élevée à Gien qui affiche des minima renvoyant à une situation très sèche de fréquence quinquennale. Par contre sa magnitude est plus affirmée à Orléans avec des débits de base signifiant une sécheresse exceptionnelle de fréquence vicennale. Les débits de base soulignent une situation moins sévère vers l'aval où ils indiquent un état très sec à Tours, Langeais et Saumur avec des probabilités respectives d'occurrence septennale, quinquennale et octennale.

Versant Loire (nord).

Sur le versant nord de la Loire, les valeurs d'hydraulicité des cours d'eau du bassin du Loir ont été soutenues par les cumuls de pluie importants et par le niveau élevé des nappes de Beauce et de la Craie. Elles sont toutes proches des normales du mois ou supérieures à celles-ci. En ce qui concerne les affluents de rive droite de la Loire, notamment beaucerons, la Cisse à Nazelles-Négron et les Mauves à Meung-sur-Loire, ils connaissent des écoulements excédentaires respectivement de 39 % et de 25 %. Quant à la Brenne à Villedomer, elle enregistre une hydraulicité quasi conforme à la moyenne du mois.

Les débits de base renvoient plutôt à un état humide mais quelques stations à l'écart des passages pluvieux les plus actifs enregistrent des minima de saison.

Les minima des affluents de rive droite renvoient à une situation humide qui est d'occurrence triennale pour la Cisse et la Brenne et quinquennale pour les Mauves.

Dans le bassin de l'Huisne, les débits moyens mensuels sont proches des normales, ceux de l'Huisne enregistrés à Nogent-le-Rotrou restent un peu en deçà de celles-ci (-7 %) tandis que pour la Cloche à Margon, ils sont légèrement au-delà (+12 %).

Les débits de base de l'Huisne à Nogent-le-Rotrou relèvent d'une situation normale à tendance humide de fréquence presque triennale. Pour la Cloche, ils sont indicateurs d'une situation humide d'occurrence quinquennale.

Dans le bassin du Loir, les écoulements des affluents issus de la nappe de Beauce soutenus par des niveaux de nappe très élevés, affichent des valeurs d'hydraulicité qui sont excédentaires de 33 % vis-à-vis de la normale en ce qui concerne l'Aigre à Romilly et de 27 % pour la Conie à Conie-Molitard. Les affluents de rive droite de l'amont du Loir enregistrent des écoulements de saison. Ainsi l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval arbore une hydraulicité assez proche de la moyenne mais néanmoins déficitaire de 10 %. Celle de l'Yerre à Saint-Hilaire indique un déficit de 22 % comparable à celui de la Braye à Valennes (-21 %). La valeur d'hydraulicité du Loir à l'amont, à St-Maur, est proche de la moyenne des mois de juillet mais déficitaire de 12 %. A l'aval, le Loir à Villavard qui bénéficie de l'apport des affluents beaucerons fait montre de débits moyens mensuels qui sont excédentaires de 22%. En rive gauche, l'Escotais à Saint-Paterne-Racan affiche une hydraulicité en deçà des valeurs moyennes du mois de 24%.

Les débits de base signalent la situation humide de l'amont du bassin et du cours principal. Ils révèlent la situation humide de fréquence quadriennale qui prévaut sur l'Ozanne et sur le Loir à Villavard. À l'amont du Loir, la situation est identique à St-Maur mais avec une fréquence supérieure à peine triennale. Les débits minima sur trois jours de l'Yerre et de la Braye relèvent d'une situation normale de fréquence biennale, à tendance sèche pour cette dernière. Ceux des affluents issus de la Beauce témoignent d'une situation humide de fréquence entre la quadriennale et la quinquennale pour la Conie et renvoient à la situation très humide de probabilité d'occurrence sexennale pour l'Aigre. A l'aval, pour l'Escotais, ils sont de saison mais de tendance sèche et de fréquence biennale.

Versant Loire (sud)

Toutes les valeurs d'hydraulicité des cours d'eau de la Loire sauf deux, l'Indrois à Genillé et le Moulon à Bourges qui enregistrent des valeurs proches de celles de saison, sont inférieures aux normales du mois d'au moins 25 %. Elles sont notablement basses à l'amont des bassins de la Creuse, de l'Indre, du Cher, de l'Yèvre et de la Vauvise pour lesquels les déficits d'écoulement égalent ou sont supérieurs à 60 %.

Les débits de base traduisent les situations très diverses qui règnent dans ces bassins et qui n'ont de commun que la sécheresse qui sévit à l'amont de ceux-ci. Ainsi les débits de base varient de situations humides (aval de l'Indre, Indrois, Moulon) à très sèches (amont du Cher, de l'Indre ou de la Creuse,) et exceptionnellement sèche (la Benaize).

Dans le bassin du Cher (hors Sauldre) les valeurs d'hydraulicité du cours principal à l'amont, à St-Amand-Montrond, sont très faibles et affichent un déficit de 81 % par rapport à la normale de juillet. La Marmande à Saint-Pierre-les-Etieux, affluent du Cher en tête de bassin pour la région, voit son déficit atteindre 49 %. Vers l'aval, celles du cours principal sont en deçà de la normale de -56 % à Vierzou et de -55 % à Selles et Tours. L'Auron, à l'aval à Bourges, affiche des valeurs d'écoulement déficitaires de 70 % tandis qu'à l'amont au Pondy, le déficit est plus réduit et s'élève à 44 %. L'hydraulicité de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine est très faible et ne vaut que 30 % de la normale. En ce qui concerne ses affluents, l'Ouatier enregistre une hydraulicité déficitaire de 63 % tandis que le Moulon affiche un écoulement plus proche des valeurs de saison mais néanmoins sous la normale de 24 %. Quant aux débits moyens mensuels de l'Arnon et de la Théols à Méreau, ils valent 64 % de l'écoulement normal.

Les débits de base du cours principal, à l'amont à St-Amand-Montrond, révèlent une situation très sèche de fréquence octennale dont l'intensité diminue vers l'aval vers l'aval, où elle n'est que triennale de Vierzon à Tours. À l'amont du bassin, la Marmande affiche des minima de saison à tendance sèche et de fréquence biennale comme l'amont de l'Auron au Pondy alors qu'à l'aval, à Bourges, l'Auron connaît des débits de base révélant un état très sec d'occurrence septennale. Les débits minima de l'Yèvre sont de saison et ceux de ces affluents signalent pour l'Ouatier une situation sèche de fréquence quadriennale et qui, a contrario pour le Moulon, relève d'un état humide d'occurrence quinquennale. Les débits de base de l'Arnon et de la Théols à Méreau sont significatifs d'une situation normale à tendance sèche et de fréquence biennale.

Dans le bassin de la Sauldre, les écoulements sont en dessous des normales. Ils sont déficitaires par rapport à la moyenne de juillet de -37% à Salbris pour la Sauldre. Le déficit d'écoulement est de même ordre à Brinon pour la Grande Sauldre (-34 %) à Ménétréol pour la Petite Sauldre et à Aubigny pour la Nère il atteint près de 50%.

Les valeurs des débits de base sont indicatrices de la situation sèche de la Sauldre qui est d'occurrence triennale tandis que pour la Grande Sauldre à Brinon elles sont de saison à tendance humide et de fréquence entre la biennale et la triennale. Les affluents la Nère et la petite Sauldre connaissent des débits minima sur trois jours qui leurs confèrent un état très sec de fréquence sexennale.

Dans le bassin de l'Indre, les débits moyens mensuels sont particulièrement réduits à l'amont du cours principal, à Ardentes, où ils atteignent à peine un quart de la normale. Vers l'aval, en rive droite à l'amont du bassin, l'hydraulicité de la Ringoire à Déols est déficitaire de 79 %, celle de la Trégonce à Vineuil est un peu plus élevée avec néanmoins un déficit de 35 % et à Genillé l'écoulement de l'Indrois se rapproche un peu plus des valeurs de saison mais affiche néanmoins un déficit de 16 %. À l'aval, l'écoulement de l'Indre à St-Cyran-du-Jambot ne vaut que la moitié de la normale et les débits moyens mensuels de l'Echandon à St Branchs sont également inférieurs à la moyenne avec un déficit cependant plus atténué qui s'élève à 31 %.

Les débits de base du bassin de l'Indre signalent la sécheresse de sa partie amont avec une situation très sèche de fréquence novennale pour l'Indre à Ardentes. Ils caractérisent la situation sèche de probabilité d'occurrence quadriennale de la Ringoire et celui normal à tendance humide de fréquence biennale de la Trégonce. À l'aval, les minima à St-Cyran-du-Jambot soulignent l'état sec de fréquence triennale de l'Indre. Ceux de l'Indrois sont plus élevés et marquent une situation humide et de probabilité d'occurrence triennale comme à St-Branchs en rive gauche en ce qui concerne l'Escotais.

Dans le bassin de la Vienne, la majorité des valeurs d'hydraulicité, demeurent sous les moyennes de juillet. À l'amont du bassin les valeurs d'hydraulicité de la Benaize à la Trimouille ou à Jouac et celles de la Creuse à Fresselines sont très basses avec un déficit d'au moins 80 % vis-à-vis normale, elles témoignent de la sécheresse qui prévaut à l'amont du bassin. L'hydraulicité des affluents de l'amont du bassin, l'Anglin à Mérigny et la Bouzanne à Velles, sont basses et déficitaires de 60 %. La Creuse à Leugny voit son écoulement réduit de plus de la moitié (53%) vis-à-vis de la normale et celui de la Vienne y est inférieur de 48 %. En rive droite, l'affluent de la Creuse, la Claise au Grand-Pressigny, connaît une hydraulicité déficitaire de 37 %. Pour la Veude, affluent de rive gauche de la Vienne, l'hydraulicité de juillet est inférieure à sa normale de 26 %.

En ce qui concerne les débits de base, ils rendent compte de la situation contrastée du bassin. A l'amont de la Creuse à Fresselines, ils renvoient à une situation qui est très sèche. Ils traduisent la situation normale de l'Anglin à Mérigny et la situation sèche de fréquence d'ordre triennal de la Bouzanne. A l'aval ils sont significatifs de la situation humide de la Claise de fréquence entre la triennale et la quadriennale. Les cours principaux de la Creuse et de la Vienne affichent des minima qui caractérisent un état plus sec que la normale et d'occurrences respectives quadriennale et triennale. Les minima de la Veude, témoignent de la situation normale à tendance humide de son bassin et de probabilité d'occurrence biennale.

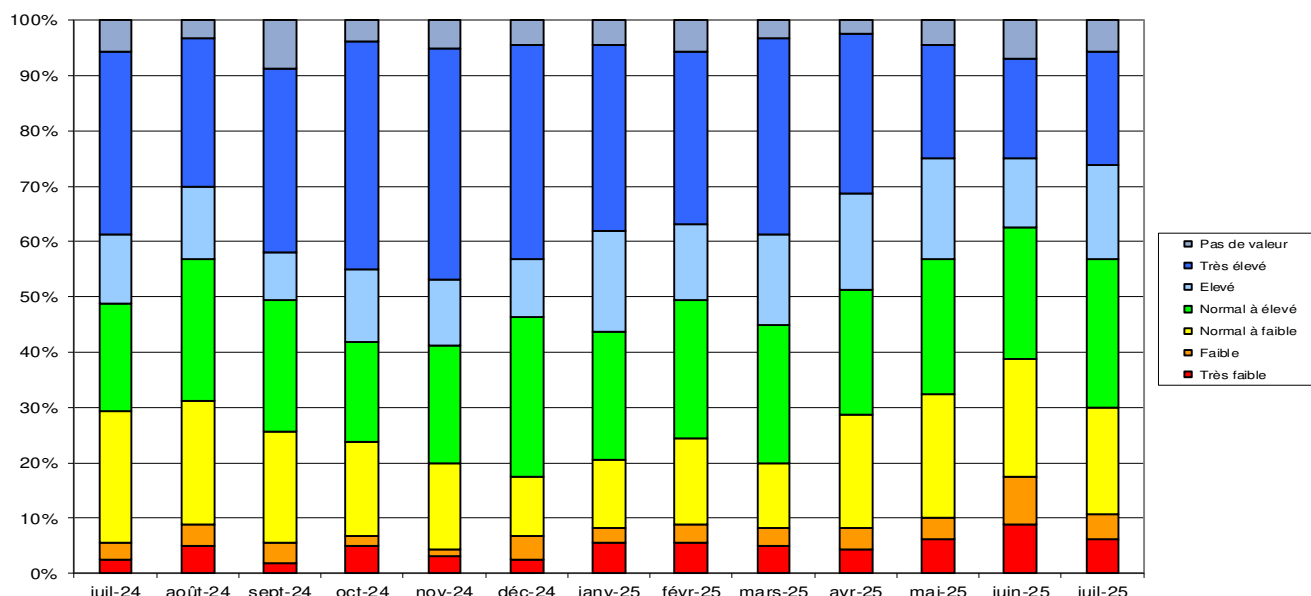
Situation des nappes en région Centre-Val de Loire

Début août 2025

Ce mois de juillet avec des conditions climatiques contrastées et des cumuls de pluie importants hormis dans le Cher et l'Indre a connu une diminution de la baisse des niveaux voire des remontées dans les secteurs excédentaires en pluie. Ainsi, ce sont près de 23 % des piézomètres qui enregistrent une hausse de leur niveau et 6 % qui sont restés stables en juillet, la large majorité des ouvrages (71 %) restant cependant baissière. Les ouvrages haussiers relèvent principalement des nappes de la Craie et des Calcaires de Beauce et dans une moindre mesure de la nappe du Cénomanien. Au final, plus des deux tiers des stations (68 %) affichent à minima un niveau de saison. Les niveaux faibles à très faibles, sous la quinquennale sèche, impliquent 11 % des stations. Ils se rapportent principalement aux nappes du Jurassique (13 % d'entre-elles) et à celle du Cénomanien (pour un tiers). Par ailleurs, 69 % des stations du Jurassique moyen présentent des niveaux de saison ou supérieurs tandis que cette part est plus réduite (29%) pour le Jurassique supérieur davantage affecté par les conditions pluviométriques du moment. L'état de la nappe du Cénomanien reste la moins favorable avec près de 64 % des ouvrages présentant des niveaux sous la moyenne de saison. La situation des nappes de la Craie et des Calcaires de Beauce, avec respectivement, 90 % et 97 % des stations affichant des niveaux de saison ou plus élevés demeure encore très favorable.

L'histogramme ci-dessous rend compte des évolutions de la répartition par classe des niveaux piézométriques au cours des treize derniers mois. Il reprend l'ensemble des données piézométriques du réseau régional disponibles à la date d'analyse, y compris celles des aquifères suivis en région Centre-Val de Loire mais non commentés dans le présent bulletin du fait d'un trop faible nombre de stations de mesure.

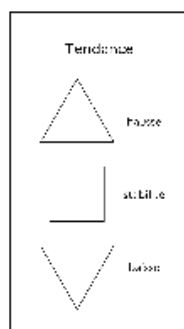
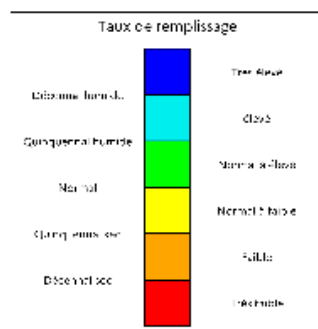
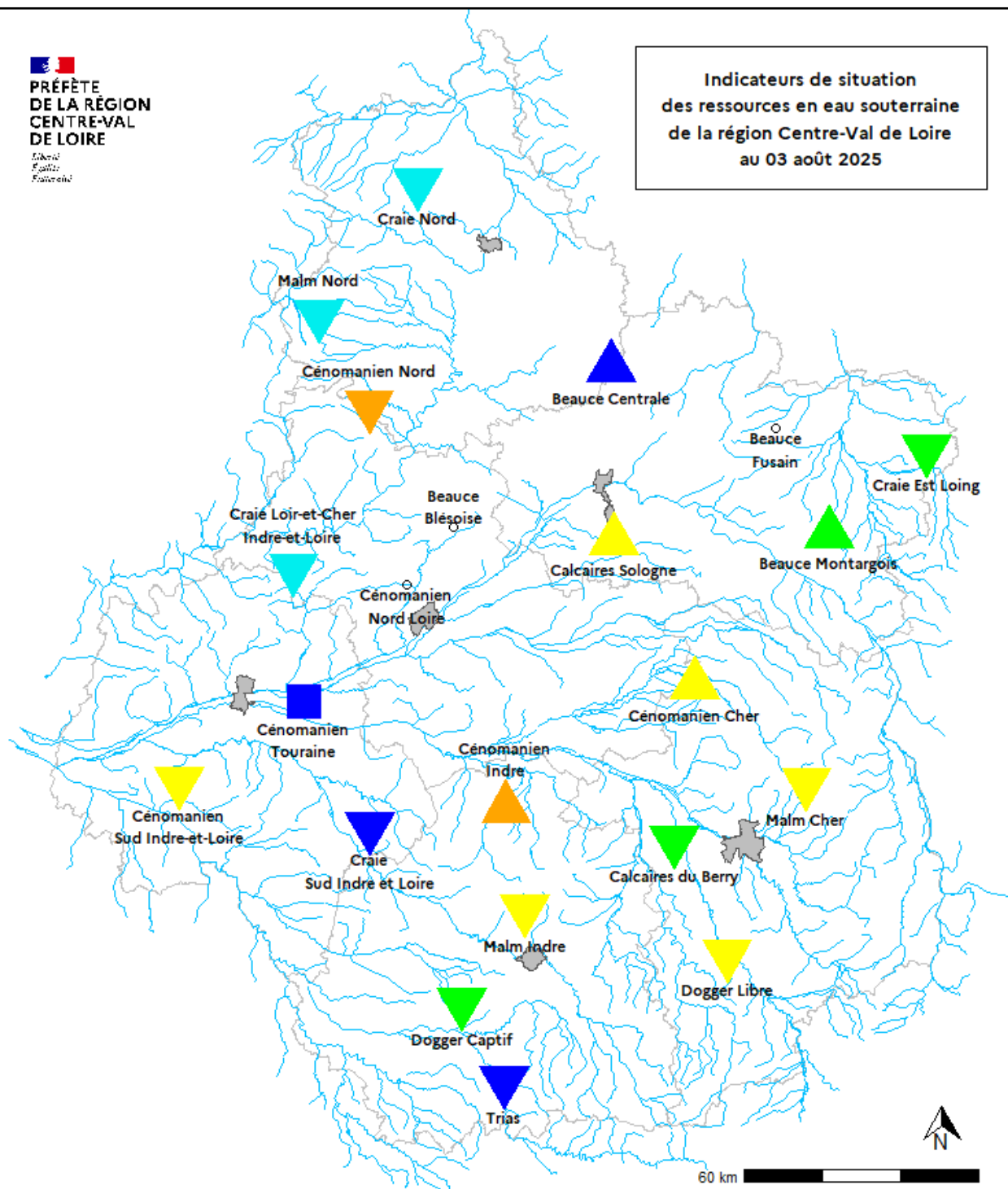
Evolution mensuelle des niveaux relatifs des nappes



Les niveaux mesurés en juillet 2025 concernent 150 piézomètres opérationnels sur un total de 160. Neuf stations (Athée-sur-Cher, Ballan-Mire et Champigny-en-Beauce pour la Craie, Bâtilly-en-Gâtinais, Chaumont-sur-Tharonne et Thionville pour les Calcaires de Beauce, Morée et Saint-Aubin-le-Dépeint en ce qui concerne le Cénomanien ainsi qu'Avoine pour le Jurassique supérieur) sont écartées de l'analyse en raison de données manquantes ou non exploitables. En conséquence, les indicateurs de situation des ressources du Cénomanien Nord Loire (du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire) et ceux de la Beauce blésoise dans le Loir-et-Cher et du Fusain dans le Loiret n'ont pu être renseignés.

Nota : les données des stations du réseau piézométrique régional – descriptif des stations et des indicateurs, courbe d'évolution des niveaux, classe de niveau et tendance de la semaine en cours – sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre-val de Loire à l'adresse suivante :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>



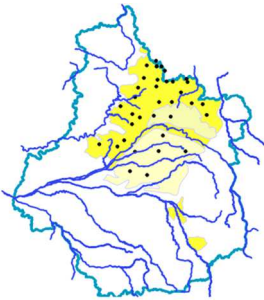
Le niveau piézométrique des principaux aquifères de la région Centre-Val de Loire est exprimé à partir d'indicateurs (moyenne de niveaux piézométriques mesurés au droit d'un ensemble de stations représentatives d'un aquifère et d'un secteur géographique donné).
Le taux de remplissage est apprécié en comparant le niveau piézométrique calculé chaque mois à sa fréquence de retour puis exprimé par classes dans une gamme de valeurs allant d'un taux de remplissage très élevé à un taux de remplissage très faible.
Les fréquences de retour sont calculées sur la période de 1995-2024.
La tendance traduit l'évolution du niveau durant le mois précédant l'analyse.

Les modalités de calcul des indicateurs sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Modalités de calcul](#)
D'autres cartes de situation des nappes, actualisées chaque semaine, sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Situation hebdomadaire des nappes](#)

Nappe de Beauce

Début août, 97 % des piézomètres de la nappe des Calcaires de Beauce présentent des niveaux de saison ou supérieurs.

La classe la plus représentée se rapporte aux stations dont les niveaux sont très élevés et supérieurs à la décennale humide de saison. Elle regroupe 48 % des stations.

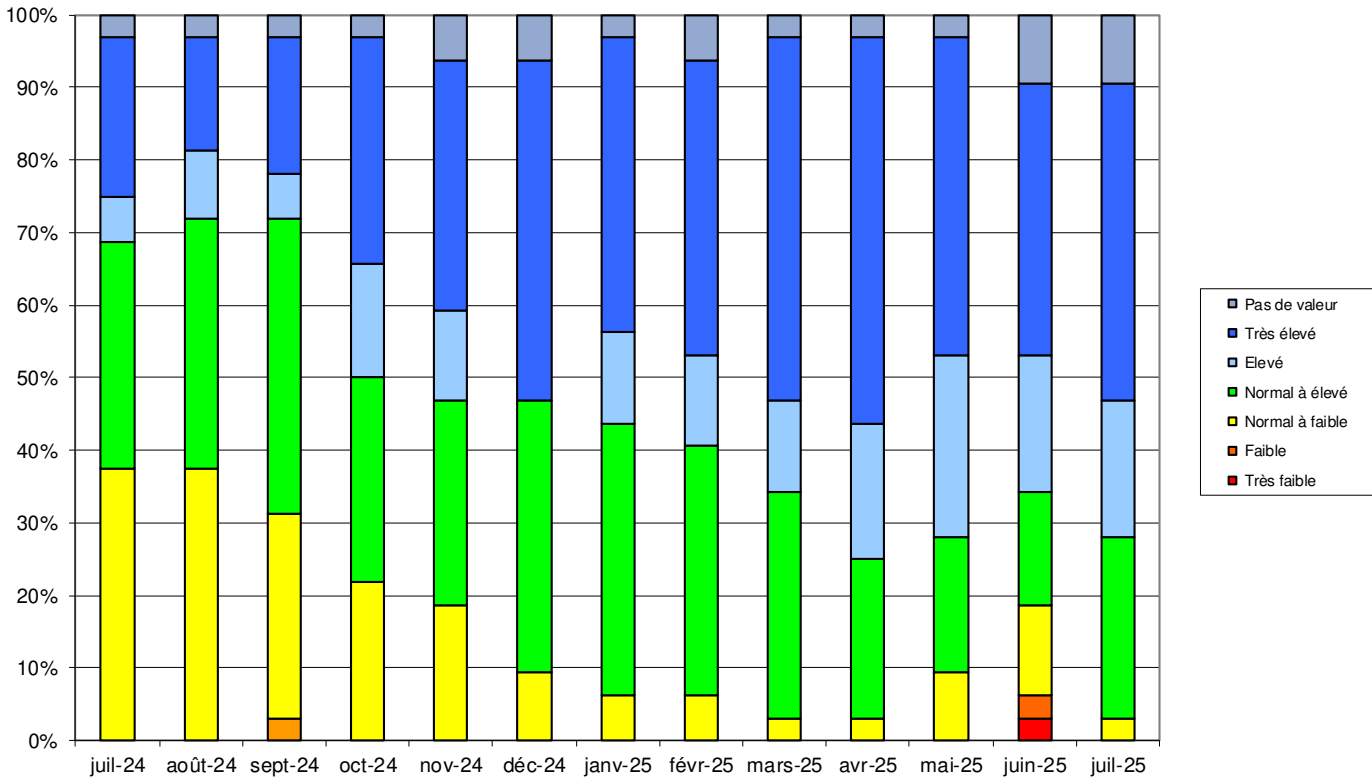


Au 3 août, la répartition par classe est la suivante :

Localisation	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Nord de la Loire (nappe libre)	23	0	0	1	3	6	13
Sud de la Loire (nappe captive)	6	0	0	0	5	0	1

Avec DS : décennale sèche, QS : quinquennale sèche, QH : quinquennale humide et DH : décennale humide (cf. glossaire en fin de bulletin).

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

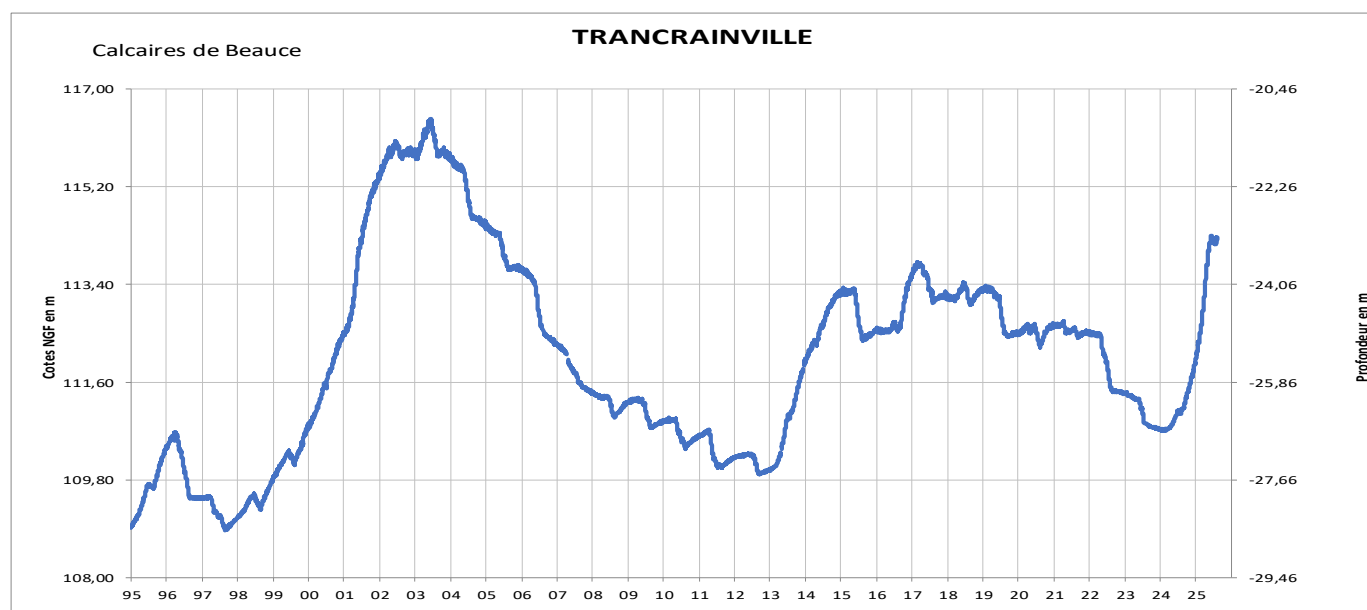


En juillet, près de 59 % des piézomètres suivant les Calcaires de Beauce indiquent une tendance à la baisse contre 41% qui restent en hausse sur le mois. Quelques stations (22 %) du secteur libre maintiennent une orientation à la hausse et poursuivent leur recharge (Andonville, la Chapelle-d’Aunainville, Sainville, St-Escobille, Mainvilliers). Si les stations des calcaires libres de Beauce sont très majoritairement à la hausse (61 %), seule la moitié de celles du captif est haussière en juillet.

La répartition par classe des niveaux piézométriques montre, pour les Calcaires libres de Beauce, un taux majoritaire de stations (72 %) avec des cotes au-delà de la décennale humide (soit des niveaux très élevés) et 96 % des ouvrages enregistrent, comme les deux mois précédents, un niveau a minima de saison. Mérouville est l'unique station à afficher un niveau moyen à faible. Les stations relevant des calcaires captifs affichent pour 83 % d'entre-elles des niveaux qui sont moyens à élevés, seule la station de Fontaines-en-Sologne enregistre des niveaux très élevés.

La situation de la nappe de Beauce est plus favorable que celle de l’an passé à pareille époque avec un nombre de stations arborant des niveaux élevés à très élevés bien plus important (69 % contre 29 %).

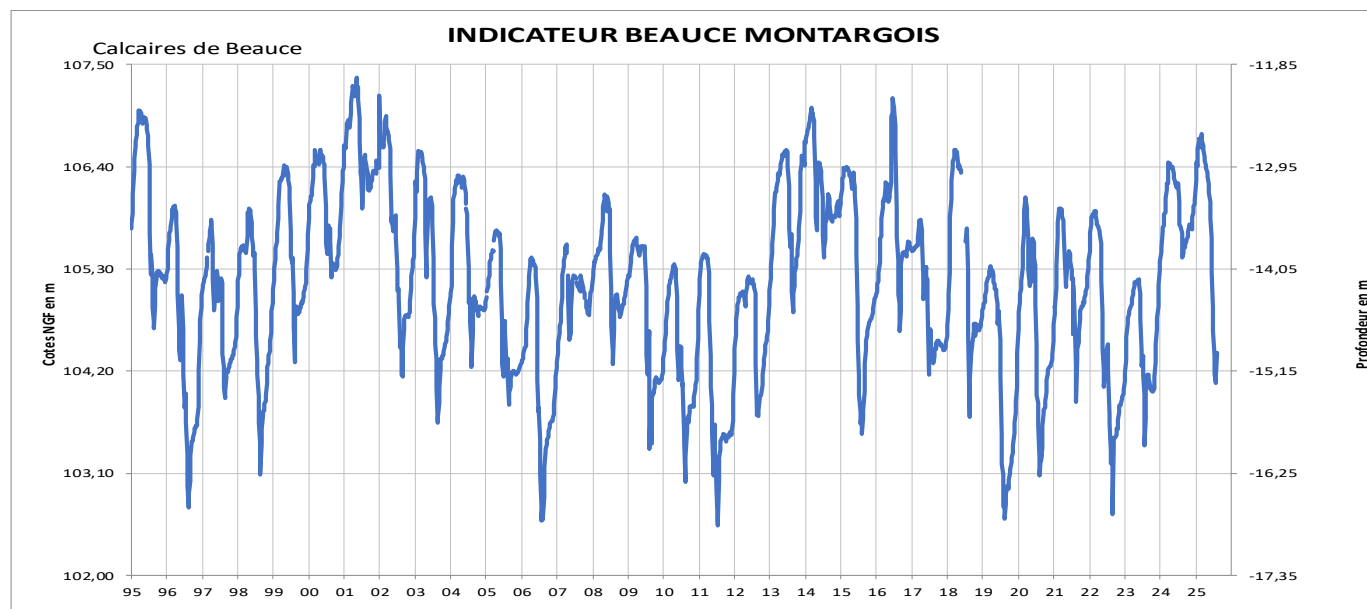
Au Nord de la Loire : Piézomètre de Trancrainville :



L'indicateur Beauce centrale n'est pas disponible en raison de l'indisponibilité du piézomètre de Bâtilly-en-Gâtinais dont les données concourent à son calcul. En lieu et place il est présenté l'évolution du niveau piézométrique à Trancrainville, représentatif de la Beauce centrale.

Son niveau a d'abord été baissier en début de mois avant de progresser en fin de première décade et de baisser à nouveau puis de se stabiliser durant la seconde. La troisième décade, qui s'accompagne des pluies du 19 au 24 juillet avec des cumuls importants, voient la cote remonter jusqu'au début du mois d'août. Au 3 août, son niveau positionné entre la moyenne et la quinquennale humide de saison montre un léger gain mensuel de 0,03 m, niveau qui est 3,16 m au-dessus de celui atteint à la même époque l'an passé.

Beauce du Montargois :



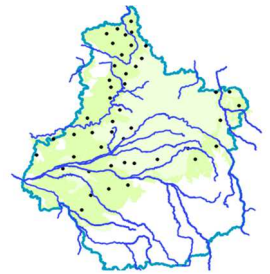
La baisse continue depuis le début de mars du niveau de l'indicateur du Montargois s'est prolongée lors des deux premières décades de juillet. Avec les pluies orageuses du 19 au 24 juillet qui apportent de forts cumuls sur le Gâtinais, le niveau de l'indicateur est à la hausse depuis le 20 juillet. Au 3 août, il se positionne juste au-dessus de la moyenne de saison avec un léger gain mensuel de 0,03 m, il est inférieur de 1,34 m en comparaison de celui atteint l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée de la situation de la nappe de Beauce est disponible à partir du lien suivant :

[carte de situation de la nappe des calcaires de Beauce](#)

Nappe de la Craie

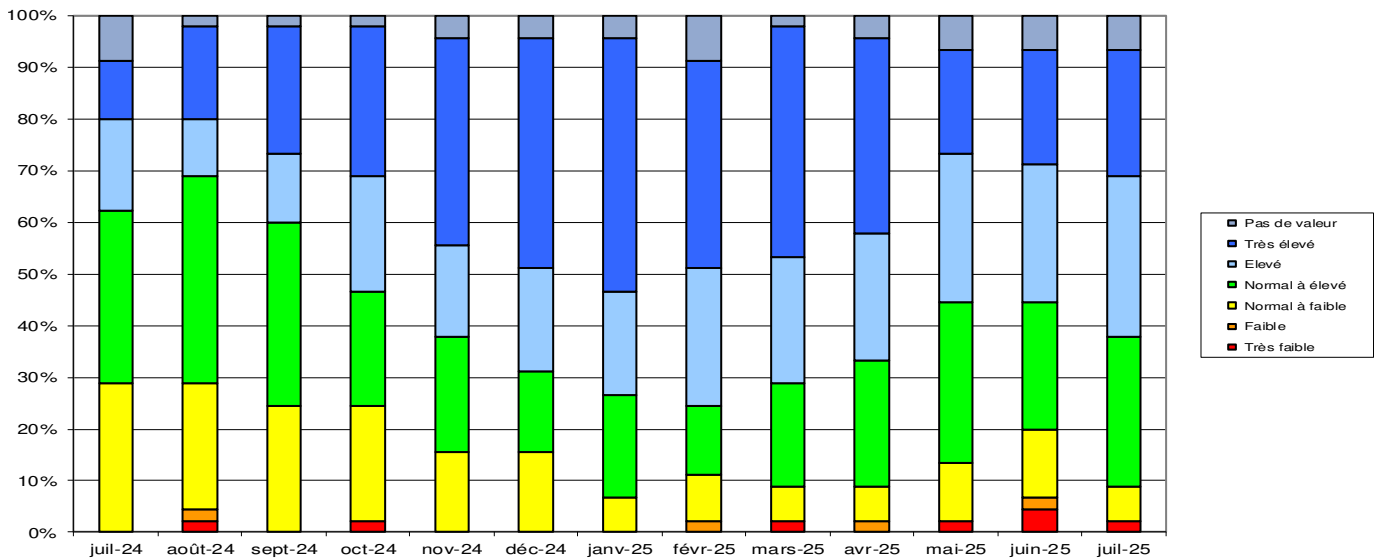
Au 3 août, 90 % des piézomètres suivis de la nappe de la Craie affichent des niveaux supérieurs à la moyenne. La classe la plus fournie regroupe 33 % des stations, elle concerne celles avec des niveaux élevés situés entre la quinquennale humide et la décennale humide.



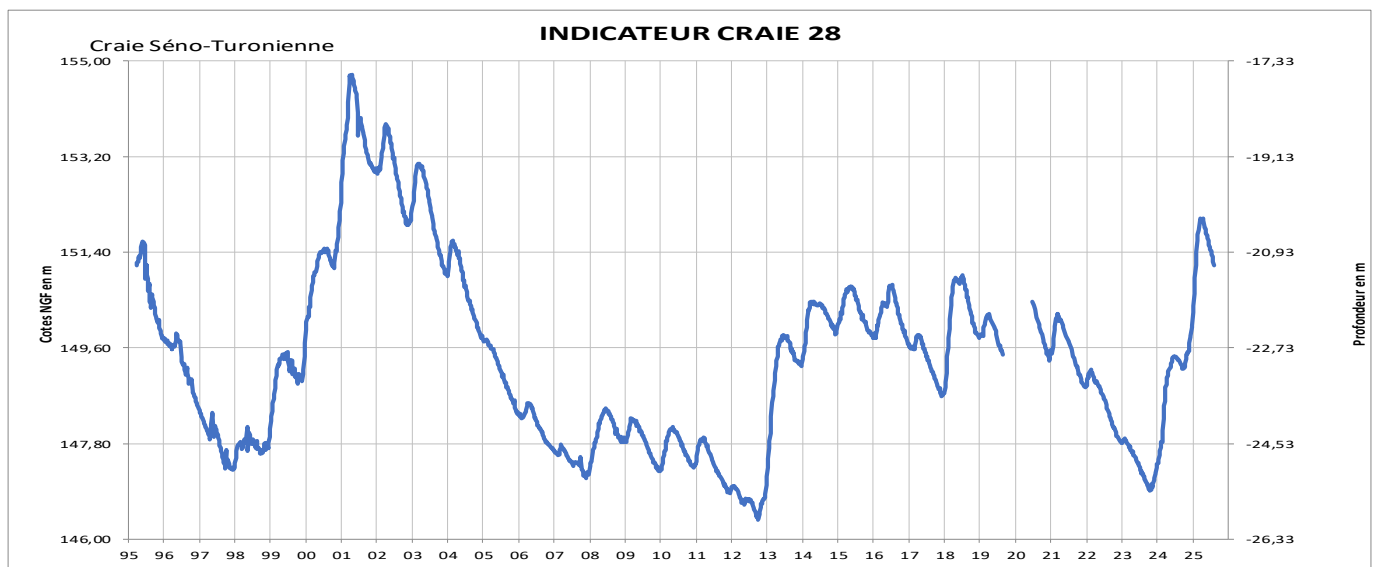
Début août, la répartition par classe est la suivante :

	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Craie	42	1	0	3	13	14	11

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



Une large majorité des ouvrages (69 %) enregistrent, ce mois, une baisse de leur cote contre encore près de 29 % qui enregistre une progression de leur niveau. La part de niveaux élevés à très élevés avec des cotes au-dessus de la quinquennale humide augmente et concerne à présent près de 60 % des stations. 4 stations (10 %) présentent des niveaux sous la moyenne de saison. La situation de la nappe de la Craie, avec la plupart des ouvrages affichant des cotes de saison ou supérieures, est bien meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était l'année passée à la même époque.



Le niveau de l'indicateur eurélien de la Craie poursuit sa baisse entamée début avril. Elle a été constante au cours de juillet avec une accentuation en dernière décade du mois, la perte mensuelle de niveau enregistrée ce mois atteint 0.27 m. Au 3 août, il se situe entre la quinquennale humide et la décennale humide, soit un niveau de remplissage élevé avec une cote d'aujourd'hui supérieur de 1,76 m à celle de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe de la craie](#)

Nappe du Cénomanien

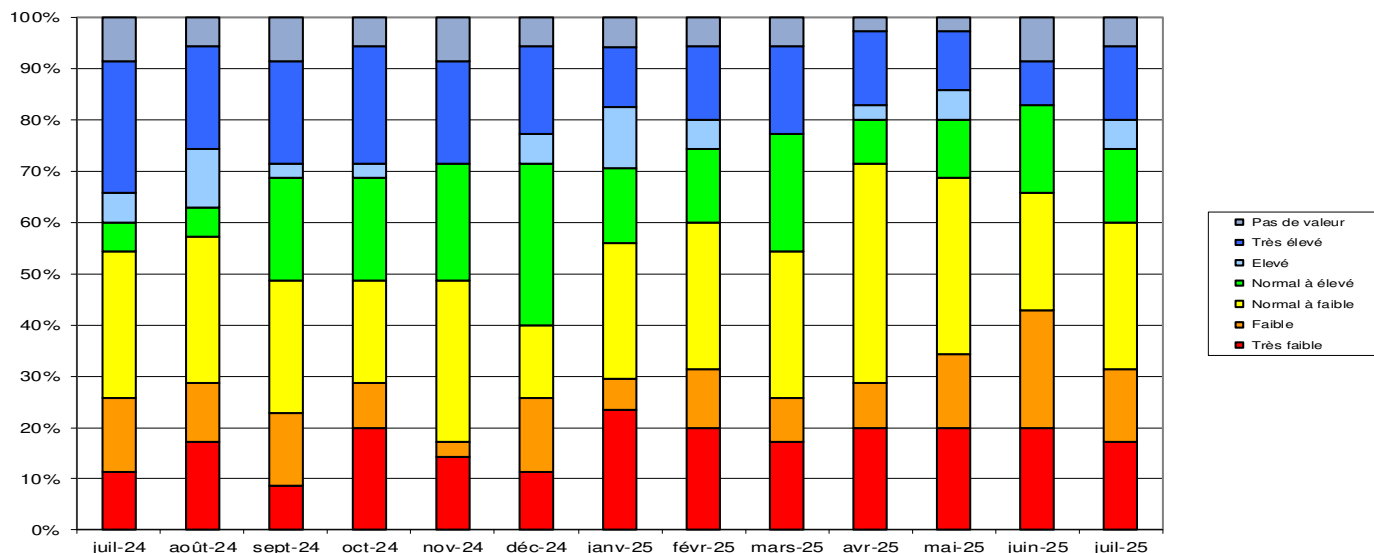
Début août, près de 64 % des piézomètres de la nappe du Cénomanien voient leurs niveaux sous la normale du mois. La classe la plus fournie compte 30 % des stations. Elle concerne celle dont les niveaux sont normaux à faibles et qui se situent entre la quinquennale sèche et la moyenne de saison.



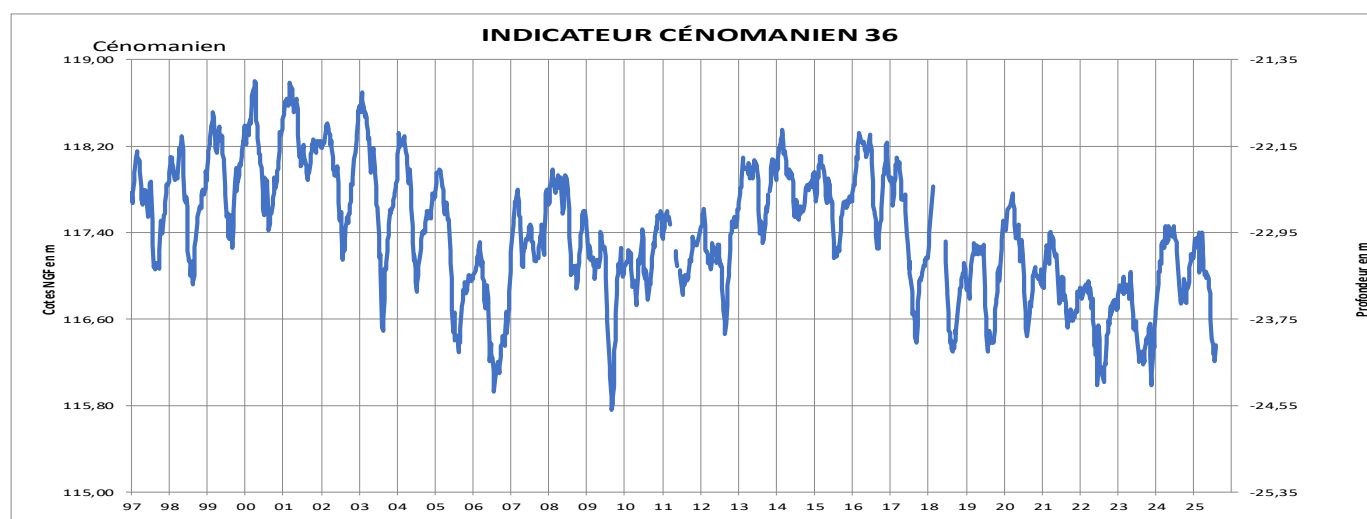
Au 3 août, la répartition par classe est la suivante :

	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Cénomanien	33	6	5	10	5	2	5

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



La baisse des niveaux du Cénomanien en juillet est constatée pour près de 58 % des stations, 15 % affichent une stabilisation et 27 % enregistrent une cote à la hausse. Les niveaux sont faibles à très faibles pour 33 % des stations tandis que 36 % affichent des niveaux normaux à très élevés. L'état quantitatif de la nappe du Cénomanien est moins favorable que celui de l'an passé à la même date où un plus grand nombre de stations affichait des niveaux de saison ou plus élevés. Il est toutefois nécessaire de préciser que les données statistiques utilisées restent fortement influencées par les tendances historiques observées depuis le début du suivi, notamment, dans les secteurs où la nappe a d'abord été baissière avant de présenter une stabilisation des niveaux voire leur remontée au cours des dernières années et ceci également dans les quelques secteurs où elle continue d'être à la baisse. Une analyse sur une période plus courte donnerait vraisemblablement une vision plus favorable de la situation.



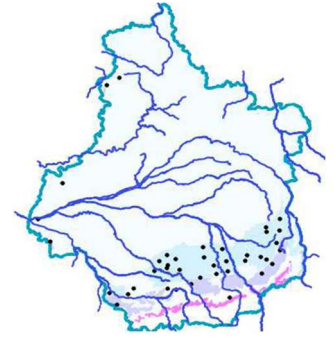
Le niveau de l'indicateur Cénomanien de l'Indre s'est abaissé lors des deux premières décades du mois avant de remonter en dernière décade et dans les tous premiers jours d'août. Il se situe, début août dans la gamme des niveaux faibles entre la quinquennale sèche et la décennale sèche. La variation mensuelle de sa cote piézométrique indique une perte de 0,08 m. Son niveau d'aujourd'hui est inférieur de 0,63 m à celui de l'an passé à la même date.

Un état détaillé de la situation est accessible via le lien suivant : [carte de situation de la nappe du cénonanien](#)

Nappes du Jurassique

D'un point de vue hydrogéologique, on distingue les nappes qui sont contenues dans les calcaires du Jurassique supérieur (ou Malm), du Jurassique moyen (ou Dogger) et enfin du Jurassique inférieur (Lias).

Les aquifères du Jurassique ont la particularité d'être peu capacitifs du fait de leurs caractéristiques physiques (porosité de fissure principalement) et d'être par conséquent **extrêmement sensibles aux variations climatiques avec des recharges et vidanges rapides**. Ces nappes dans leur partie libre sont très réactives et présentent des cycles annuels très marqués : leurs niveaux sont susceptibles de monter fortement en cas de fortes pluies ou dans le cas contraire, ces nappes peuvent se vidanger rapidement.

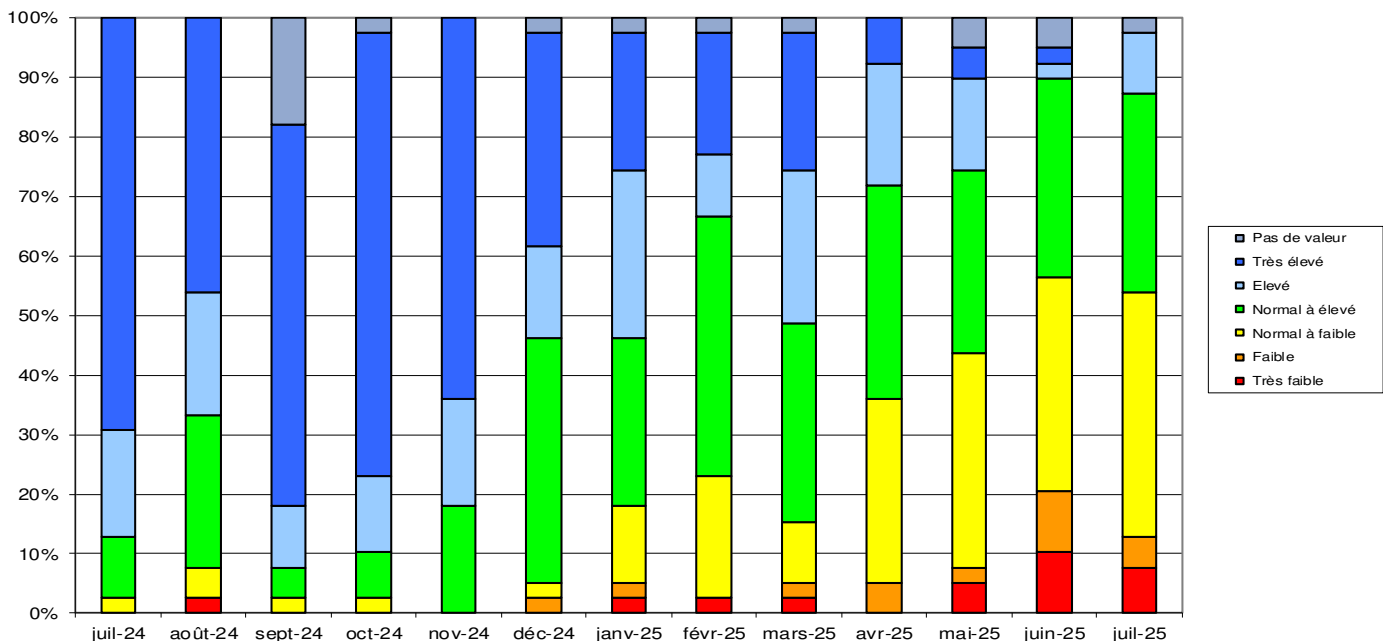


Au 3 août, 29 % des stations de la nappe du Jurassique supérieur et 69 % de celles du Jurassique moyen présentent des niveaux de saison ou supérieurs. Les stations avec un niveau moyen à faible compris entre la moyenne et la quinquennale sèche constituent la classe la plus fournie pour le Jurassique supérieur, elle en regroupe 58 %. Pour le Jurassique moyen, la classe qui domine intéresse 46 % des ouvrages, à savoir ceux avec des niveaux entre la moyenne et la quinquennale humide.

Début août, la répartition par classe est la suivante :

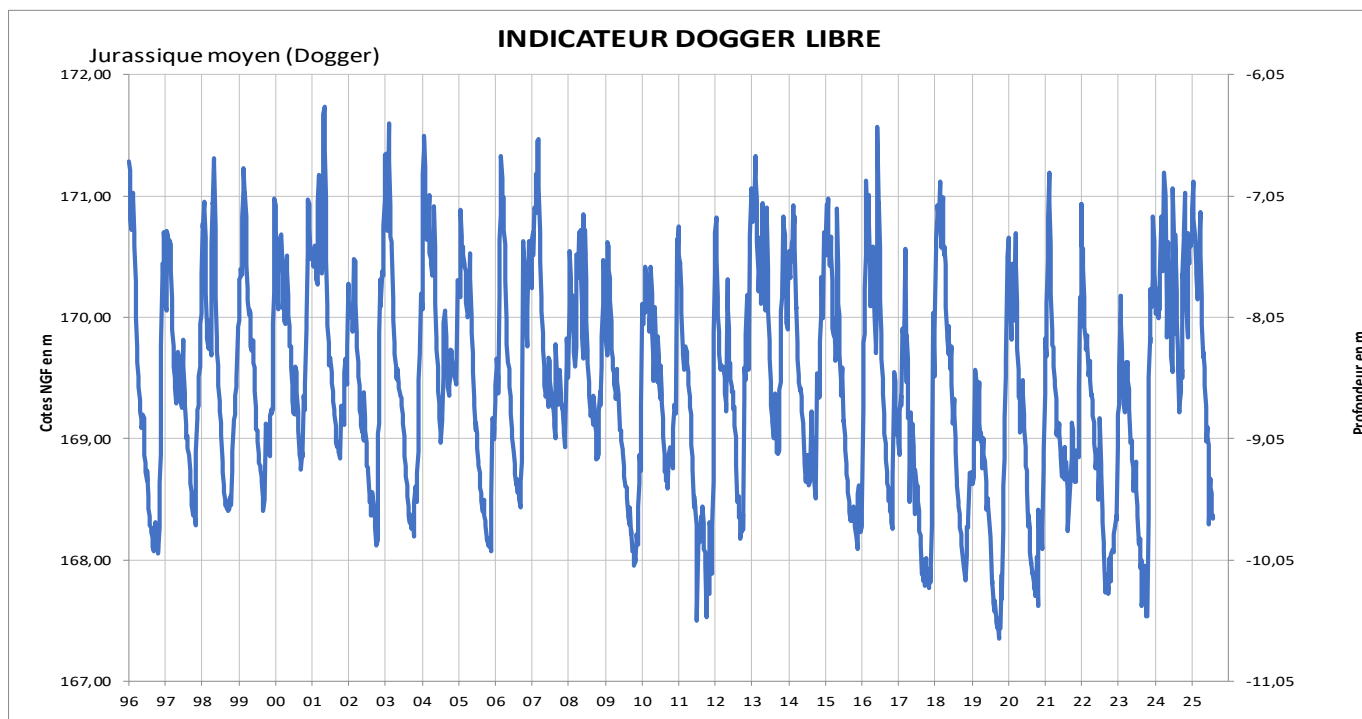
Aquifère	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Jurassique supérieur	24	2	1	14	6	1	0
Jurassique moyen	13	1	1	2	6	3	0

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

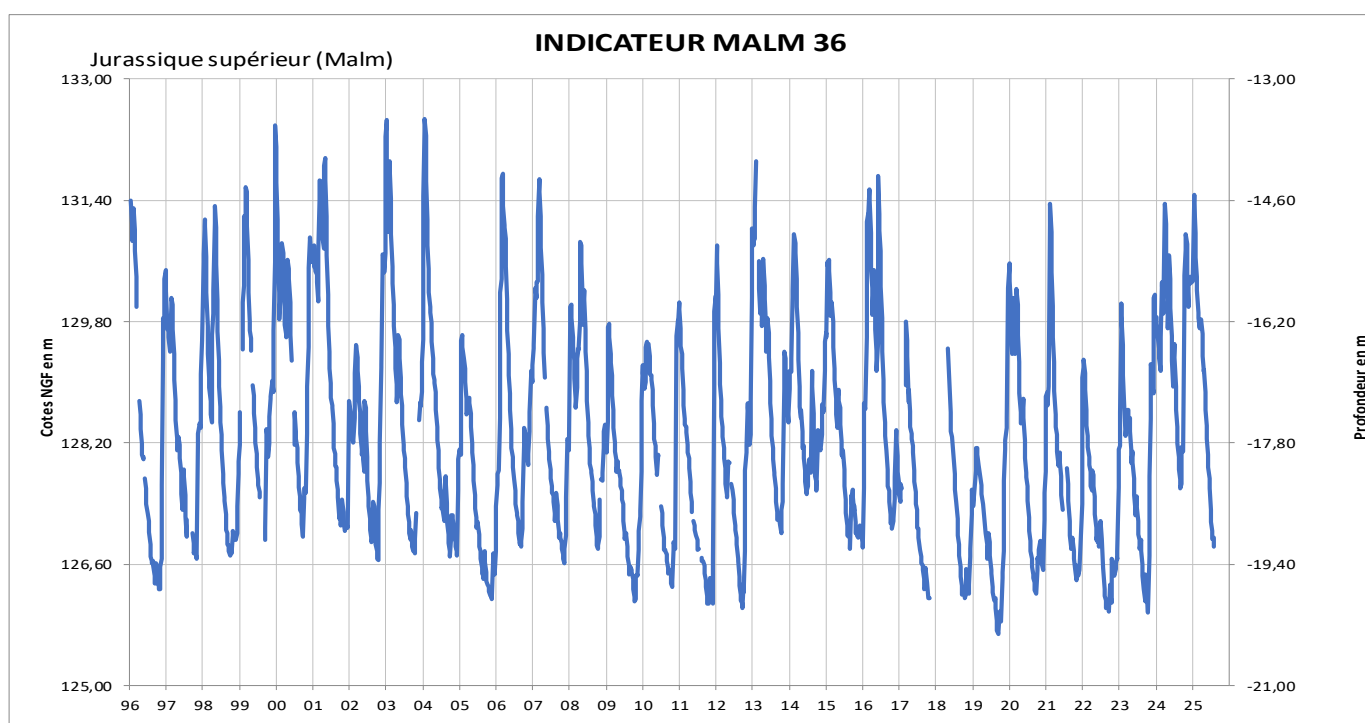


En juillet, comme le mois précédent, le déficit pluviométrique notable qui a affecté les départements de l'Indre et du Cher a contribué à la poursuite de la vidange de la nappe constatée sur la plupart des piézomètres. Celle-ci se traduit par la baisse de près de 90 % des ouvrages. Un seul piézomètre (sur 38) indique une hausse de son niveau, il s'agit du piézomètre de Verneuil qui rend compte du Jurassique moyen et 3 piézomètres (8 %) sont restés stables sur le mois. Au bilan, ce sont encore près de 44 % des stations qui maintiennent des niveaux de saison ou supérieurs (23 %) et la part des stations avec des niveaux bas, sous la quinquennale sèche, diminue et concerne 13 % des stations.

L'état de ces ressources en eau souterraine, très lié au contexte climatique du moment, est loin d'être aussi favorable que celui de l'an passé à la même période qui était caractérisé par une très large majorité d'ouvrages affichant à minima un niveau très élevé, au-dessus de la décennale humide.



Le niveau de l'indicateur du Jurassique moyen libre (Dogger libre) à la baisse depuis le début de juillet a fluctué au cours du mois autour de la quinquennale sèche. Il a vu sa cote remonter dans les derniers jours du mois. Il se positionne, au 3 août un peu au-dessus de la quinquennale sèche de saison ce qui signale un niveau moyen à faible. Le bilan mensuel indique un abaissement de sa cote de 0,23 m. Son niveau actuel est inférieur de 1,61 m à la cote atteinte l'an passé à la même époque.



L'indicateur indrien du Jurassique Supérieur (Malm) à la baisse depuis le début du mois a connu une brève remontée en début de dernière décade pour replonger avec la même constance fin juillet et début d'août. Au 3 août, il se positionne entre la moyenne de saison et la quinquennale sèche du moment. Sa cote enregistre une perte mensuelle de 0,33 m. Son niveau actuel est inférieur de 1,37 m à celui atteint l'année passée à la même période.

Une information plus détaillée sur les nappes du Jurassique est disponible à partir du lien suivant :

[carte de situation de la nappe du jurassique](#)

Glossaire de quelques termes utilisés en hydrologie et hydrogéologie

■ **R. U.** : réserve utile.

■ **Le débit de base** d'un cours d'eau est le débit observé en dehors de l'influence des précipitations.

■ **L'année hydrologique** est une période de 12 mois qui débute après le mois considéré comme celui des plus basses eaux pour un site hydrométrique donné. En France métropolitaine, cette année hydrologique débute au mois de septembre.

■ **Étiage** : désigne les plus petits débits ou les plus petites hauteurs d'eau observés sur un cours d'eau au cours d'une année hydrologique moyenne.

■ **Le VCN3** est la valeur observée la plus basse, au cours d'une période donnée, du débit moyen sur trois jours consécutifs. Le VCN3 est une indication du débit de base du cours d'eau.

■ **L'hydraulicité** est le rapport du débit moyen du mois en cours sur la moyenne des débits de ce mois sur plusieurs années. Une hydraulicité inférieure à 1 indique que le débit moyen du mois écoulé a été inférieur à la moyenne des débits de ce mois sur plusieurs années.

■ **Le bassin versant** d'une rivière en un point donné est l'ensemble des zones dont l'écoulement parvient au point considéré et peut y être évalué en une station de mesure ; c'est une surface qui est couramment exprimée en km².

■ **Les stations de jaugeage ou stations hydrométriques** servent à élaborer les données de débits. Elles sont situées sur certains cours d'eau et comportent différents dispositifs mécaniques et électroniques aptes à effectuer la mesure continue des hauteurs d'eau, le stockage des valeurs et la télétransmission éventuelle de ces données. Des mesures des débits instantanés y sont réalisées régulièrement à l'occasion de jaugeages réguliers afin d'établir les courbes de tarage du cours d'eau (tracé des courbes hauteur-débit qui permettront le calcul des débits à partir de la chronique des hauteurs).

Pour la **carte de localisation** et le nom des stations de jaugeage de la région, cliquer sur le lien suivant :

► [carte de localisation](#) ► Cliquer sur ce lien pour des [définitions complémentaires](#)

■ **Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.

On distingue : les **Aquifères à nappe libre** : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau ; les **Aquifères captifs** (ou **nappe captive**) : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables.

■ Un **piézomètre** est un point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière.

■ Un **indicateur d'état des nappes** : c'est un piézomètre virtuel composé de plusieurs piézomètres réels dont le but est de caractériser de façon réaliste le comportement d'une nappe sur une partie plus ou moins importante.

Les **modalités de calcul des indicateurs** sont consultables le lien suivant :

► [modalités de calcul des indicateurs](#)

■ **Méthode d'analyse retenue** : les niveaux des piézomètres et des indicateurs à la date de réalisation du bulletin de situation sont comparés aux valeurs statistiques calculées sur la période 1995 – 2023 (exemple : le niveau au 08/01/2023 est comparé à l'ensemble des valeurs disponibles pour un 8 janvier entre 1995 et 2023).

Pour la majorité des piézomètres, le début du suivi coïncide avec la mise en place du réseau piézométrique régional entre 1993 et 1995.

■ **Décennale sèche (DS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.

■ **Décennale humide (DH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.

■ **Quinquennale sèche (QS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.

■ **Quinquennale humide (QH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.

Adjectifs de périodicité des périodes de retour : deux ans biennal, bisannuel ; trois ans triennal, trisannuel ; quatre ans quadriennal ; cinq ans quinquennal ; six ans sexennal ; sept ans septennal ; huit ans octennal ; neuf ans novennal ; dix ans décennal ; onze ans undécennal ; douze ans duodécennal ; quinze ans quindécennal ; vingt ans vicennal ; trente ans tricennal ou trentennal ; quarante ans quadragennal ; cinquante ans quinquagennal ou cinquantenal ; soixante ans sexagennal ; soixante-dix ans septuagennal ; quatre-vingts ans octogennal ; quatre-vingt-dix ans nonagennal ; cent ans centennal, séculaire ; mille ans millennal.